

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

21^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS LA RUPTURE DES DIGUES DU PÔ

Comment se produisit le désastre qui a transformé le sud-est de la Vénétie en un lac intérieur

Notre correspondant de Rome nous écrit : « Nous en avons pour des semaines, des mois peut-être, avec ce lac nouveau, qui s'étend sur 100 km. de long et 30 ou 40 de large, tout près des bouches du Pô », m'avait dit le sénateur Braschi, qui revenait de la zone sinistrée. En réalité, les quelques dix ou vingt kilomètres qui séparent la nouvelle mer intérieure de l'Adriatique restent à sec, même après plusieurs jours, et cela peut surprendre. Le motif, c'est que la mer Adriatique est elle-même en « marée », si l'on peut dire ; c'est-à-dire que son niveau s'est élevé, par suite d'une phénomène saisonnier, fréquent en automne et en hiver, qui repousse les eaux, surtout sous

l'impulsion du sirocco (le vent chaud du sud, le vent de la pluie), vers le nord de cette grande nappe d'eau. C'est ainsi qu'à Venise, la semaine dernière, la mer envahit la place Saint-Marc, la recouvrit de 80 cm. d'eau et noya l'entrée de toutes les maisons. Un peu plus au sud, à l'embouchure du Pô, une sorte de mascaret empêcha le dégoût naturel des eaux du fleuve dans la mer, et celle-ci remonta le cours du Pô comme une vague puissante sur une vingtaine de kilomètres. Le Pô ne pouvait plus s'écouler.

Des masses d'eau énormes
En même temps arrivaient de Lombardie et du Piémont des masses d'eau énormes, tout à fait in-

stées. Dans la seule province de Milan, le vendredi 9 novembre, étaient tombés 25 millions de mètres cubes de pluie. Et il avait plu presque sans interruption depuis le 3 novembre. Le lac Majeur et celui de Lugano avaient débordé. Les quartiers proches du Naviglio de la capitale lombarde, Via Zara, en particulier, s'étaient transformés en canaux. Les campagnes, dans la région de Monferrat, s'étaient couvertes d'une nappe de 50 cm. Les ouvrages d'irrigation, déjà gorgés, refusaient d'accueillir de nouvelles ondes, de nouvelles vagues. Tout cela se concentra sur le cours moyen du fleuve qui, à Pavie, à Casalmaggiore, à Colorno, à Mantoue, rompit ses digues, envahit la plaine et remonta ses affluents en direction de leur source, provoquant l'effondrement des ponts, l'inondation de tout bas-

Des brèches dans les digues
Plus bas, près de son embouchure, la pression devenait toujours plus forte sur les digues. Il faut savoir en effet qu'une partie de la région dénommée Polesine, l'angle sud-est de la Vénétie, comprenant en particulier la province de Rovigo, se trouve partiellement en-dessous du niveau du Pô. Elle est protégée contre l'invasion des eaux par une digue double, qui permet au fleuve d'atteindre

un niveau de 11,5 mètres supérieur à celui de la plaine. Par malheur, le fleuve atteignit par endroit 13 mètres. D'habitude, le danger est paré par des escouades spéciales de surveillance. Mais ça et là, les gardiens ne furent pas tous présents à l'appel. Et il ne fut pas possible de colmater les brèches avec des sacs de sable, comme cela se fait généralement en pareil cas. Ces désastreuses carences sont probablement attribuables, non pas à une négligence proprement dite, mais au fait que ces gens sont restés auprès de leur famille menacée d'inondation. D'autre part, les digues sont faites de terre et de paille. Elles n'ont pas résisté partout, et c'est ainsi qu'à Occhiobello et à Polesella, au nord-ouest et au nord de Ferrare, le fleuve se précipita à travers plusieurs larges brèches dans les campagnes. Le désastre se propagea seulement vers le nord, car la digue tint bon vers le sud, et Ferrare n'est pas menacée.

L'invasion de l'eau prit parfois la forme d'une vague, ou de plusieurs vagues successives. C'est ainsi qu'une d'entre elles surprit un camion chargé de fuyards, les immobilisa sur la route noyée et les contraignit d'attendre pendant douze heures, toute une nuit, l'arrivée des secours.

Pierre-E. BRIQUET. (Lire la suite en 6^{me} page)

Devant une situation économique qui ne cesse de s'aggraver

Le gouvernement Churchill autant que le peuple anglais témoignent d'une vive inquiétude...

Malgré ce sentiment de sécurité indiscutable qu'a causé en Grande-Bretagne le retour au pouvoir des conservateurs, l'opinion publique demeure inquiète quant à l'avenir économique du pays. Le gouvernement ne lui a d'ailleurs pas dissimulé la vive inquiétude qu'il ressent lui-même devant la présente situation et, dans un récent discours, M. Churchill, avec la même ardeur qu'en 1940, a demandé à l'ensemble des Britanniques d'unir leurs efforts pour faire face à la menace de banqueroute. S'il ne parla pas de « sueur, de sang et de larmes », il a annoncé cependant « des mesures exceptionnelles pour éviter la faillite imminente ».

L'aggravation de la situation économique et financière exige, en effet, une action énergique et rapide, faute de quoi l'Angleterre risque de connaître la ruine financière, la paralysie industrielle, la famine. Les causes générales de cet état de choses sont, outre les gaspillages et la mauvaise administration travailliste, le fait que les gros achats américains ont cessé, et les troubles consécutifs à la guerre de Corée, qui ont laissé après eux une élévation du niveau des prix tant des matières premières importées que des produits britanniques ainsi qu'une diminution de la capacité d'exportation du Royaume-Uni. Par surcroît, les besoins du réarmement sont venus accentuer ce déséquilibre.

La grande panique des ménagères

Le programme du cabinet Churchill, en matière de politique intérieure, peut se résumer par ces deux mots : « Economies, économies ! » Donnant l'exemple, les nouveaux ministres ont décidé de renoncer à une partie de leur traitement pendant la période de réarmement.

Mais peu après, pour bien montrer que cette mesure n'avait aucun caractère démagogique, le nouveau chancelier de l'Échiquier, M. Butler, informa de l'entrée en vigueur d'une phase d'austérité aussi sévère que celle de sir Stafford Cripps. Et il y

a quelques jours, une véritable panique alimentaire éclata en Grande-Bretagne, lorsque le major Gwilym Lloyd George, ministre du ravitaillement, eut annoncé de nouvelles restrictions. Les ménagères, à cette nouvelle, dévalèrent littéralement les boutiques. A Manchester, ce fut un branle-bas comme on n'en avait pas vu depuis le début de la dernière guerre ; à Londres, dans les quartiers du West-End notamment, la demande de la clientèle a été trois fois supérieure à la normale. Les rumeurs qui circulent en ce moment, relatives à une nouvelle réduction de la ration de lard et de thé, ne sont pas faites pour apaiser les craintes des ménagères anglaises.

Pour parer à la menace d'une banqueroute, en effet, la Grande-Bretagne va économiser immédiatement 350 millions de livres par an sur les achats qu'elle fait à l'étranger. Ainsi disparaîtront d'ici peu de temps la plupart des denrées, comme le jambon et les charcuteries, qui permettaient aux ménagères de compléter des rations trop maigres. Outre les réductions des importations en provenance de l'Europe (jambon, chocolat, fruits, confiserie, etc.), le gouvernement va limiter encore l'achat des produits rationnés qu'il livre à la consommation générale, de même qu'il va relever le taux d'intérêt bancaire et diminuer de 50 % l'allocation de devises étrangères aux touristes anglais se rendant à l'étranger. Il est frappant de constater que la ration de beurre, de margarine et de sucre est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle était en 1941, c'est-à-dire au plus fort de la guerre. Notons également que le maintien du niveau actuel de la ration de viande dépend au premier chef des envois attendus d'Australie ; il n'est, d'autre part, pas absolument certain que l'Argentine puisse envoyer les 200.000 tonnes de viande qu'elle doit, aux termes du dernier accord, fournir au cours de l'année. Si cela continue à ce rythme, les Anglais devront se passer de dinde à Noël...

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 6^{me} page)

A LA COMMISSION POLITIQUE DE L'O.N.U.

M. Vichinsky démolit une fois de plus le plan de désarmement proposé par les Occidentaux

Il se livre à une nouvelle attaque contre la politique « impérialiste » des Etats-Unis

PARIS, 25 (A.F.P.). — Un public nombreux était venu, samedi matin, à la commission politique de l'O.N.U., pour entendre M. Vichinsky.

Celui-ci commença son intervention en affirmant que la déclaration tripartite, comme la proposition de désarmement, ne constituent aucunement un tournant dans la politique des puissances occidentales, dirigée par les Etats-Unis, car elles passent à côté des problèmes fondamentaux et de la question de la réduction des armements.

— Il est faux, déclare M. Vichinsky, qu'il n'y ait aucune contradiction, comme le prétend M. Acheson, entre

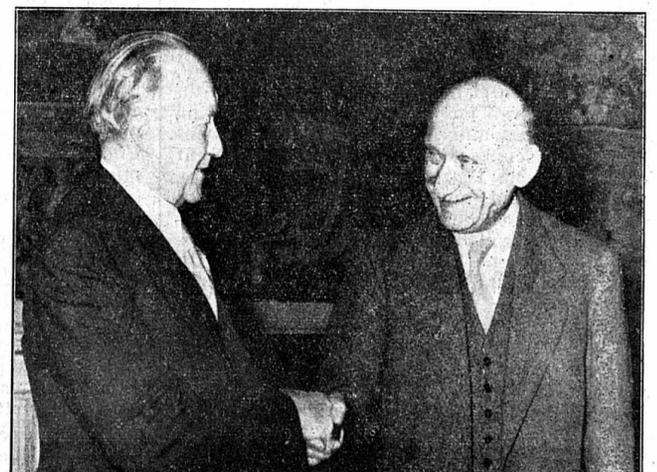
ce plan de désarmement et la politique de réarmement poursuivie par les Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés. Une telle politique ne peut pas contribuer à créer une atmosphère pacifique.

Les plans de défense du Moyen-Orient

La création d'un commandement militaire allié au Moyen-Orient entraînera inévitablement l'occupation des pays du Moyen-Orient par des forces étrangères.

(Lire la suite en 6^{me} page)

M. ADENAUER A PARIS



Comme on le sait, les entretiens anglo-franco-américano-allemands de Paris ont abouti à une entente au sujet de l'intégration de la République fédérale dans la communauté européenne. Voici M. Schuman, ministre français des Affaires étrangères (à droite), en conversation avec le chancelier Adenauer, avant le retour de ce dernier à Bonn.

Des milliards de lires seront nécessaires pour reconstruire la zone dévastée

Hier, la situation dans la vallée du Pô, paraissait se stabiliser

ROME, 25 (A.F.P.). — « Le désastre est immense, ses conséquences sont énormes et telles qu'encore aujourd'hui, on n'a pas la possibilité de les évaluer », a déclaré M. Giuseppe Brusasca, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, après une longue visite dans les régions inondées de la vallée du Pô.

Les paroles du ministre ont fourni un tableau aussi net que saisissant de la situation dans ces régions. M. Brusasca a insisté sur la nécessité absolue d'évacuer totalement la population. « Il faut expliquer aux gens, a-t-il dit, qu'à mesure que l'eau se retire, elle laisse derrière elle une zone marécageuse dans laquelle ni les embarcations, ni les véhicules et encore moins les piétons ne pourront s'aventurer. Ces lieux deviendront rapidement méphitiques et ceux qui s'y trouveraient encore seraient exposés à des dangers très sérieux, surtout au point de vue sanitaire. Actuellement, la situation est encore bonne de ce point de vue. »

Après avoir dit que les techniciens

pensent qu'on avait atteint une phase de stabilisation, M. Brusasca a ajouté que les eaux stagnantes rongent actuellement les fondations des maisons, les routes et les digues, ce qui entrainera un budget de nombreux milliards pour la reconstruction. « Le parlement doit se rendre compte qu'il faudra donner ces milliards sans compter, a conclu le ministre, car il s'agit de racheter une des régions les plus riches d'Italie, transformée aujourd'hui en un vaste marais où règne la désolation. »

Cinq mille têtes de bétail sauvées par la marine

ROME, 25 (A.F.P.). — De nouvelles brèches ont été pratiquées à la dynamite dans les digues, dans la région de Polesella, pour permettre un écoulement plus rapide des eaux des régions inondées vers des zones d'un niveau plus bas.

Les autorités veulent ainsi lutter contre les dangers d'épidémie résultant d'une trop longue stagnation de l'eau polluée par la présence de cadavres d'animaux et l'éclatement des égouts.

D'autres brèches seront ouvertes, lorsque la reconnaissance aérienne aura permis de s'assurer qu'il ne reste personne sur les terrains que l'on compte inonder.

Cinq mille têtes de bétail ont pu être sauvées grâce aux pontons de la marine qui en ont effectué le transport jusqu'aux parcs aménagés en toute hâte. Aux dernières nouvelles, on enregistre une décreue du Pô en certains endroits, mais dans d'autres, la situation demeure inquiétante.

Lente décreue du Rhône

LYON, 26 (A.F.P.). — La décreue du Rhône s'est poursuivie dimanche lentement. Alors qu'il était en moyenne de trois centimètres par heure, dans la matinée, elle s'est ralentie encore dans l'après-midi pour ne plus être que de deux centimètres, vers le soir. On espère cependant qu'elle se poursuivra.

A Avignon, la cote était de 5 m. 58 à 18 heures. La ville est dégagée des eaux, mais, hors des remparts, la banlieue est encore envahie par les flots, et les services de pilotage par barques subsistent toujours.

AU CONGRÈS R.P.F. A NANCY

Les gaullistes demandent le renouvellement du gouvernement et la réalisation de l'union nationale

Le général Koenig contre l'armée européenne

NANCY, 25 (A.F.P.). — Dans le discours de clôture des assises nationales du Rassemblement du peuple français, qui se sont tenues pendant trois jours dans la capitale lorraine, le général de Gaulle a déclaré notamment : « Il est probable que sous la pression redoutable des événements, le bon sens et le patriotisme amèneront d'autres que nous sur la route que nous avons prise et qu'un jour quelque regroupement des bonnes volontés nationales apparaîtra comme réalisable. »

Il déclare que nous n'inclinons pas du tout à repousser les mains qui se tendent.

Nous prétendons servir le pays, mais non certes devenir le monopole des bonnes idées ni des bonnes actions. A tout instant nous sommes prêts à étudier avec d'autres les moyens à prendre en commun pour tirer la patrie d'affaire. Mais pour nous, autant que nous sommes, notre mission étant ce qu'elle est, une telle recherche ne peut s'accomplir qu'au nom, et par mandat, du Rassemblement tout entier. Un jour, le rideau déchiré, les Français s'apercevront qu'ils sont bien près les uns des autres.

(Lire la suite en 6^{me} page)

CATASTROPHE AÉRIENNE

Un avion de transport israélien s'écrase au nord de Kloten

Six hommes de l'équipage ont été tués sur le coup — Le radiotélégraphiste est grièvement blessé

ZURICH, 25. — La direction des Travaux publics du canton de Zurich communique :

Samedi matin, à 7 h. 25, un avion de transport de la compagnie israélienne «Lal» a fait une chute non loin de l'aéroport de Zurich. Il s'agit d'un avion du type DC-4 faisant le transport des marchandises. Il n'y avait pas de passagers à bord. L'appareil faisait route de Rome à Amsterdam par Paris et avait l'intention de faire escale à Zurich.

Jusqu'ici, cinq cadavres de l'équipage, composé de sept hommes, ont été trouvés. Un membre de l'équipage a été sauvé et se trouve à l'hôpital de Bulach avec une jambe cassée.

L'appareil a frôlé les arbres sur la hauteur «Auf der Hoeri». L'équipe de sauvetage de l'aéroport est immédiatement entrée en action.

L'Office fédéral de l'air communique que l'avion radio-guidé s'est fracassé au sol à Winkel, à environ 5 km. au nord de Kloten. L'appareil a pris feu immédiatement et a été détruit. Un membre de l'équipage a été précipité hors de l'appareil par le choc et a été blessé. Ses camarades ont été tués.

puis ce fut peu après une détonation au milieu des flammes. Le choc a été des plus violents.

L'avant de l'appareil ne forme plus qu'un amas de débris, tandis que le fuselage et l'empennage arrière sont encore reconnaissables. Deux heures et demie après la chute, des flammes s'élevaient encore des débris du quadrimoteur. Les pompiers de l'aérodrome n'ont pu maîtriser l'incendie qu'après un dur travail, ayant fait usage des extincteurs à écumé. On pense que cet appareil transportait du textile.

Le seul survivant de l'équipage a été retrouvé à vingt mètres de l'appareil, souffrant de fractures des côtes et d'une jambe. Un fermier qui a été le premier sur les lieux de l'accident est rentré immédiatement chez lui pour appeler téléphoniquement à l'aide. En voulant revenir sur les lieux à motocyclette, il glissa et se blessa grièvement. L'aviateur blessé et le motocycliste ont été transportés à l'hôpital de district de Bülach.

De nouvelles précisions

ZURICH, 25. — La direction des Travaux publics publie les précisions suivantes au sujet de l'accident d'avion survenu près de Kloten :

« Eu égard aux circonstances, l'état du radiotélégraphiste de bord Michel Quercia peut être considéré comme satisfaisant et sa vie ne semble plus être en danger. Quant aux six autres membres de l'équipage, ils ont été vraisemblablement tués sur le coup. En s'écrasant dans une forêt, l'appareil a été détruit par les arbres, puis il a pris feu, de sorte que son chargement comprenant une tonne de textiles a été la proie des flammes. Le service du feu de l'aérodrome est intervenu vingt minutes après l'accident et il a réussi à éteindre le feu dans l'avion et les broussailles



Un pompier a pris sur son dos une femme à bout de forces, dans la région de Rovigo.

KLOTEN, 25. — Le lieu où s'est produit l'accident est connu sous le nom de «In der Hoeri», sur le Heuberg, entre les communes de Winkel et de Rütli. L'appareil avait une direction de vol parallèle à l'une des pistes de l'aérodrome de Kloten. On ne sait pas encore si cet avion avait manqué la piste et volait trop bas, mais l'on croit que la liaison par radio avait été subitement interrompue avec Kloten. Les habitants de Winkel ont entendu le vrombissement au-dessus des toits des maisons,

IMMEUBLES

Agriculateur avec son chéval et bétail cherché à acheter ou à louer

DOMAINE

de 25 à 30 pièces de bétail, si possible avec pâturage. — Faire offres à Henri-Robert Fahry, à Brot-Dessus (Neuchâtel).

DEM. A LOUER

100 fr.

de récompense à qui fournirait un logement de trois ou quatre chambres avec ou sans confort, à Neuchâtel, si possible au centre. Ménage sérieux et solvable. — Adresser offres écrites à X. T. 170 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre indépendante

au centre, est cherchée pour le 1er ou le 15 décembre. — Ecrire sous chiffres G. S. 165 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Jolie chambre au soleil, central, à proximité du centre et de la gare. — Tél. 53461.

A louer pour le 24 décembre rue de la Côte, bel

APPARTEMENT de sept pièces avec confort, vue imprenable. Adresser offres écrites à C. B. 173 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous demandons pour entrée immédiate ou pour date à convenir un

ébéniste - menuisier

ponceur sur machine à ruban pour meuble. S'adresser : Usines du Bas de Sachet S. A., fabrique de meubles, Cortaillod.

Fabrique du canton de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

BONS MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Faire offres écrites avec prétentions de salaire sous chiffres C. L. 722 au bureau de la Feuille d'avis.

Roulements à billes miniatures S. A. 19, rue du Faucon Bienne

engagerait tout de suite ou pour époque à convenir une

SECRÉTAIRE

habile sténodactygraphe, de langue maternelle française, connaissant l'anglais et l'allemand, capable de correspondre dans les trois langues.

URGENT

Maison de la place cherche un porteur de pain et un

commissionnaire

Entrée tout de suite. — Adresser offres écrites à B. I. 154 au bureau de la Feuille d'avis.

ouvrier

de campagne si possible sachant traire, pour faire un remplacement d'un mois, chez M. Alfred Perret, Fleurier, tél. 9 10 39.

A louer, au mois, chambres meublées, tout confort, au centre. S'adresser hôtel du Lac et Bellevue, tél. 5 17 68.

A LOUER

chambre meublée, chauffage, Beaux-Arts 17, 2me à gauche, après 18 h.

A LOUER

Echange

Logement à Cernier, trois grandes chambres, cuisine (avec cuisson électrique et boiler) et dépendances, grand jardin. Prix modeste. A proximité de fabriques. En échange avec idem à Neuchâtel, si possible au centre. — Adresser offres sous chiffres N. S. 171 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER, pour cause de départ à l'étranger, un

bel appartement ensoleillé

et meublé à neuf, vue imprenable, trois chambres et toutes dépendances, confort, chauffage central, véranda fermée et vitrée, entrée immédiate. — Adresser offres écrites à L. E. 109 au bureau de la Feuille d'avis.

200 fr. par semaine!

et plus à votre portée en vendant dans chaque ménage nos produits de première qualité. Nous exigeons des hommes sérieux, de bonne présentation, ne craignant pas le travail. De préférence mariés, âgés de 30 à 40 ans. Nous offrons place stable, avec caisse de retraite. Rayon: un rayon de Neuchâtel et la Béroche et environs. Offres avec photographie sous chiffres NT 70605 G à Publicitas, Lausanne.

jeune employé

ayant une bonne formation commerciale pour ses services « Révisions » et « Caisnes de compensation ». Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, références et prétentions, sous chiffres P 11381 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

mécanicien - ouvrier horloger complet

On engagerait tout de suite

REPRÉSENTANT

visitant régulièrement les magasins de denrées alimentaires aurait l'occasion de s'adjoindre un article de consommation journalière d'une importante fabrique de produits alimentaires. Bonne clientèle acquise. Rayon: Neuchâtel, Jura bernois et Fribourg. Prière de faire offres sous chiffres AS 3189 J aux Annonces suisses S. A., Bienne.

menuisier-machiniste

Travail assuré. Adresser offres écrites à R. A. 116 au bureau de la Feuille d'avis.

manceuvre

Place stable, bien rétribuée. — Usine à gaz, à Saint-Imier.

DEMOISELLE

pour le service de la clientèle, la facturation et la correspondance du magasin. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. — Offres avec prétentions à T. R. 172 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS

Pharmacie de la ville engagerait immédiatement jeune homme (ou jeune fille) hors des écoles comme commissionnaire et pour travaux d'intérieur. — Demander l'adresse du No 114 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME DE PROPAGANDE

Importante maison suisse cherche, pour son rayon du Jura bernois, une personne sérieuse pour visiter la clientèle particulière. Débutante serait mise au courant et constamment aidée par personnel qualifié. Fixe, frais et commission, environ 800 à 1000 fr. par mois. Adresser les offres avec photographie à case postale 6512, Delémont 2.

FEMME DE MÉNAGE

pour chaque matin. — S'adresser à l'Escale.

Employée de maison

est cherchée dans ménage de commerçant pour trois personnes, sachant cuisiner et tenir un ménage soigné. Date d'entrée à convenir. — Faire offres détaillées, sous chiffres P. 87091 X, à Publicitas, Genève.

Secrétaire

expérimentée, bonne rédactrice, se recommande pour demi-journées ou travaux à domicile. Possède machine à écrire, téléphone. — Adresser offres écrites à E. H. 158 au bureau de la Feuille d'avis.

NURSE DIPLOMÉE

cherche emploi pour l'hiver à Neuchâtel, auprès de nouveau-né. Alderit au ménage. Libre tout de suite. — Faire offres sous chiffres P. A. 21860 L à Publicitas, Lausanne.

Gouvernante

ménagère, cherche place chez monsieur seul, libre dès le 1er décembre. Certifications et références à disposition. — Adresser offres sous chiffres A. H. 169 au bureau de la Feuille d'avis.

couture à domicile

trousseau, confection en série. — S'adresser à Mlle Gabrielle Philippa, à Vuippens (Fribourg).

cherche place

en rapport avec ses capacités, si possible dans un commerce de la branche alimentaire. Offres sous chiffres OFA 7492 Z à Orell Füssli-Annonces, Zurich 22.

Sage-femme

cherche place. — Adresser offres sous chiffres L. M. 168 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE SUISSE, ALLEMANDE

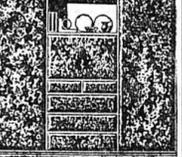
cherche place dans une famille où elle pourrait apprendre le français, aider au ménage et garder des enfants, sort de l'école au printemps. — Faire offres sous chiffres F. S. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

La bonne épicerie

Th. Corsini

Rue des Chavannes vous offre ses spécialités: Saucisses au choux Saucissons Lard de Payerne Lambrusco doux d'Italie Valpolicella Vermouth fin, 3.80 le litre Cornettes aux œufs 1.90 le kilo. Beau choix de pâtes alimentaires On porte à domicile. 5 %



MEUBLES COMBINÉS

dans toutes les grandeurs et dans tous les prix. Très grand choix

TSkrabal PESEUX

Demandez notre prospectus illustré. Facilités de paiement

125 ANS MOBILIÈRE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Neuchâtel PAUL FAVRE Rue du Bassin 14

Superbe occasion

1949 - « Peugeot » 7 CV, quatre portes, conduite intérieure. (N'ayant jamais eu d'accident.) Prix très intéressant. Un propriétaire. Tél. (021) 26 12 52.

Notre vêtement usagé

si vous nous le confiez pour un nettoyage chimique et une teinture et si vous utilisez du même coup

NOTRE SERVICE DE RÉPARATIONS

qui répare — transforme — retourne — repasse — stoppe artistiquement — tous vos habits (pour dames et messieurs)

Notre service à domicile

cherche et livre sur demande à Neuchâtel et environs. Une simple carte postale ou un coup de téléphone au 5 59 70 suffit.

Haesler SERVICE-RÉPARATIONS

TERREAUX 7 1er étage (ascenseur) Nettoyage chimique ultra-moderne et ultra-rapide en 3 jours

Tous les lundis dès 16 h.

BOUDIN à la crème

BOUCHERIE CHARCUTERIE Leuenberger Trésor Tél. 6 21 20

WESA - Lilliput

le plus petit chemin de fer électrique du monde Chôix complet chez

Tous les jours LAPINS frais du pays

LEHNHERR FRÈRES

Vos pieds souffrants

seront immédiatement soulagés par mes supports plantaires

confectionnés d'après une nouvelle méthode seule à Neuchâtel et qui garantissent un résultat impeccable

REBETEZ

Chavannes 13, Neuchâtel

Un petit acompte suffit pour réserver le cadeau de Noël

Meubles - PESEUX

Superbe occasion

1949 - « Peugeot » 7 CV, quatre portes, conduite intérieure. (N'ayant jamais eu d'accident.) Prix très intéressant. Un propriétaire. Tél. (021) 26 12 52.

Pour tous vos travaux de MENUISERIE intérieurs et extérieurs

adressez-vous à

Ritz & Accatino Ecluse 72 Tél. 5 24 41

Rideaux F. JAQUET

Tapisser-Décorateur Trois-Portes 25 Tél. 5 51 28 et 5 45 75

DÉRIVEUR « LIGHTNING »

en acajou, complet avec voile et deux focs, contr. Corsier 1950 Fr. 3500.— Yacht 15 m² S.N.S., Fr. 7800.— Chantier Naval Corsier-Port, Genève.

Les bons reblochers H. Maître, Fleury 16

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter une pendule neuchâteloise ancienne

un divan et deux fauteuils

assortis. Possibilité d'échange avec chambre à coucher. — Téléphoner au 6 63 08.

AVIS MÉDICAUX

Dr Olivier CLOTTU Saint-Blaise ABSENT du 26 novembre au 5 décembre

APPRENTISSAGES

Maison de banque cherche

apprenti

pour le printemps 1952. Adresser offres manuscrites à Case postale 33,303, YVERDON.

REMERCIEMENTS

Madame Georges ZURBUCHEN et ses enfants, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, en expriment à tous leur sincère reconnaissance. Un merci spécial à M. le Dr Leu pour son grand dévouement. Les Bayards, 23 novembre 1951.

La Femme et le Fleuve

par Pierre GAMARRA

Vergne ne savait pas qui était cette femme. Elle lui avait dit : « J'habite là au bord de l'eau, avec mon père et ma mère, de l'autre côté du pont. » Il n'avait pas demandé davantage. Il ne demandait pas autre chose que de la rencontrer et la tenir. Mais huit jours s'écoulèrent avant qu'il ne la retrouvât. Il attendait aux abords du pont, mais ce n'était plus elle qui conduisait les vaches à la pâture, c'était un bonhomme maigre et courbé, aux moustaches grises, son père. Vergne le saluait sans mot dire. Où était Anna ? Était-elle malade ? Avait-elle peur désormais ?

Un soir, enfin, il entendit la voix rauque s'élever dans le lointain. Les ombres comme toujours étaient venues. Il courut vers elle. Elle s'arrêta. Un sourire un peu crispé écarta ses lèvres. Non, elle n'avait pas été malade. Elle était allée dépiquer chez des gens du village. Le père l'avait remplacée. Vergne prit sa main tout à coup. Elle résista à peine. L'homme l'attirait vers lui. Sa main pétrissait son épaule sous la toile du corsage. Dans la mémoire de Vergne, les rencontres demeuraient comme enfouies dans une brume

végétale. C'était l'odeur de l'eau, l'odeur des herbes que le soir avive. Les rideaux des buissons et des feuilles tombaient sur elles. Sur le ciel sombre et vert se découpait la dentelle des ramées, feuilles d'acacias en grappes serrées, feuilles de peupliers en forme de cœurs. Anna se levait, rajustait à la hâte la masse lourde de ses cheveux, puis grimpait vers le chemin du pont. Et Vergne rejoignait le bord où le bateau était amarré. Il dénouait la chaîne lentement. Le bruit de la sonnaile et les abois du chien s'étouffaient dans les profondeurs du ramier. Vergne appuyait sur sa perche et gagnait la rive basse pour se rapprocher d'eux. Mais il ne voyait rien. Une large bande de gravier le séparait des premiers arbres. La coque gémissait sur les pierres hautes. Il poussait plus au large. La nuit noire se faisait. Vergne tirait vers le village. Il ne sentait pas la fatigue. Le bourdonnement monotone roulait sous sa songerie. L'image du berceau des ramures et des buissons l'accompagnait, et aussi le visage lourd et doré de la femme allongée dans les herbes. Immobile, presque toujours muette. D'abord, ce silence l'avait inquiété. Il l'avait crue folle. Elle n'était pas folle, mais elle parlait peu. Il essaya de connaître quelle avait été sa vie jusque-là et elle lui raconta les vieilles histoires de Philémon et de Jean-Marie. Elle lui rapportait brièvement les nouvelles du village. Celui-ci vend une terre. Une femme est morte

du côté de la place, deux enfants sont nés. Le maître d'école s'en ira dans quelques jours. La sécheresse gâtera le maïs. Pour ce qui était d'elle-même, à vrai dire, il ne savait rien. Avant la guerre, elle était fiancée avec un garçon des environs. Les familles, disait-elle, ne s'étaient pas entendues. Elle était pauvre... L'étrange fille disparaissait pendant des jours sans l'avertir. Vergne rôdait d'une rive à l'autre et tournait autour de sa maison sans la voir. Elle lui avait interdit de s'approcher de trop près. Un soir, elle revenait. Il entendait sa voix sourde et déchirante au creux des futaies. Le temps des pluies et l'hiver les séparèrent. Vergne retrouva son logis et le visage mélancolique de Raymonde. Elle s'était étonnée plusieurs fois de ses retours à la nuit close, mais sans insister beaucoup. Elle lui prenait le sac de poissons des mains et le vidait dans le creux de l'évier. Elle se mettait aussitôt à écailler. Une odeur de marée et d'herbe trempée emplissait la cuisine. Vergne soupirait et s'attablait devant un verre de vin blanc. — Te voilà donc à ton affaire ! disait la femme. — Oui, c'est un bon endroit, répondait-il hypocritement. Un dimanche de novembre, au café du village, il fit la connaissance du père Allègre. Vergne voulait acheter du bois de chauffage et le patron du bouchon s'était entremis. Il savait que le bonhomme Allègre disposait de quelques stères bien secs. L'affaire fut conclue sans peine. Allègre

donna son prix. Vergne accepta et paya à boire. Le vieux venait rarement au café. Il fallait une occasion. Il interrogea Vergne sur ses occupations. — Allons, vous voilà tranquille maintenant dit-il. Vergne hochait la tête. Quatre sous, voilà ce qu'il avait. Avec le jardin et quelque peu de vaille, on pourrait vivre. Le père Allègre lui parla de son café de Montauban. Il y avait eu un verre autrefois, mais depuis longtemps il ne sortait plus. Vergne enfonce ses mains dans les poches de sa veste. Voilà que le moment était venu où le bonhomme parlerait de son fils. Mais le vieux se borna à secouer le fond de son verre distraitemment, il but et lissa ses moustaches. Vergne se sentit rassuré. C'était fini. Le père Allègre le regardait avec sympathie. La tête de Vergne lui revenait. Et tout à coup, le vieux le regarda fixement. — Ils m'ont tué le fils du côté des Convents dit-il. Ce n'est pas loin de chez vous, ça... — Non, répondit Vergne en avalant sa salive. Ce n'est pas loin, je me souviens. — On en a parlé dans tout le pays, ajouta le vieux. — Je me souviens, répéta Vergne. — Voilà, dit le vieux presque humblement. Et il baissa la tête vers son verre. Un villageois lui posa la main sur l'épaule pour le saluer. La salle s'était emplies et bourdonnait. Des joueurs de cartes s'étaient installés près de la porte, à l'endroit le mieux éclairé.

Les 6 pièces Fr. 1725.-
Facilités de paiement

Nous vous offrons :
● notre qualité traditionnelle
● des prix avantageux
● des idées nouvelles.

S'éveiller sous le charme de cette chambre à coucher en érable clair rehaussé de panneaux capitonnés vous assure une journée heureuse.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
JULIEN PERRENOUD & C^{IE}
TREILLE 1 - NEUCHÂTEL
Une voiture vous attend pour visiter notre fabrique à Cernier

PLASTIC

EN CONFECTION
COMPLETS pure laine peignée
depuis 180.- à 260.-
COSTUMES tailleurs
depuis 140.- à 245.-
MANTEAUX tailleurs (modèles)
depuis 165.- à 280.-

SUR MESURE
(Livraison dans la quinzaine)
Collections à disposition
Impôts compris Retouches gratuites

EN EXCLUSIVITÉ
Vêtements MOINE Peseux

Parents,
des idées pour vos cadeaux de Noël :
Chaussures de hockey et patins C.C.M. du Canada, junior, depuis

Fr. 4150

protège-lame en caoutchouc, chaussons de laine, jambières et genouillères, gants, protège-épaules, casques en cuir, cannes champion et C.C.M., skis de 1re marque, modèle « Vampire », type « Champion » du monde, « Kanda » et « Kandahar », bâtons en acier chromé, peaux « Trima », sacs de touriste, farts de skis : « Skisgliss », « Toko », « Skiwa », « Mullik », etc., Tricycles solides et légers, trotinettes 1re qualité à roulements à billes et frein, cyclo-rameurs, auto-sport à pédales, ballons de football, chaussures, jambières, genouillères, pélorines cyclistes, gants forts pour cyclistes et motocyclistes, casques doubles de mouton, sacoches de voyage pour vélos, et tout ce qui concerne le cycle, au prix le plus avantageux.

A. Grandjean
CYCLES-SPORTS
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
Tél. 5 15 62

TAPIS

Du plus modeste au plus fin
vous le trouverez chez

E. Gans-Ruedin
BASSIN 10 - NEUCHÂTEL

Elle aussi, ma femme l'apprecie!

Gûere de raccommodages, pas de repassages ni de boutons à recoudre!
Elle vante aussi l'élastique qui résiste à cent lavages.

Y-Front Jockey

LES SOUS-VÊTEMENTS assurant
CONFORT ET ÉLÉGANCE

existent en :

Laine qui n'irrite jamais la peau
Lancofil mélange de laine et de coton qui garantit un très long usage
Coton de tout premier choix

Tout l'assortiment à notre rayon pour messieurs

Grands Magasins
DU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée

NOS TISSUS POUR
MANTEAUX

VELOURS DE LAINE
Très souple, d'un beau tomber, c'est le tissu idéal pour le manteau d'hiver
En noir seulement

largeur 140 cm. **11⁵⁰** le mètre

FRIMAS
Le plus beau manteau que vous puissiez rêver. Des coloris nouveaux d'une grande beauté

16⁵⁰

La Nouveauté SA
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

démonstrations gratuites de décoration et peinture sur céramique

Tous les après-midi, dès 15 heures, au 1er étage de notre magasin.

ENTRÉE LIBRE
AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

Reymond
NEUCHÂTEL Rue Saint-Honoré 9

Les magnifiques trains électriques et mécaniques « Bucoy » sont en vente chez

Meubles G. Meyer

A VENDRE
« **TOPOLINO** »
dernier modèle, décapotable.
S'adresser : Garage de la Rotonde.

Meubles combinés le plus grand choix chez

Meubles G. Meyer

Arrangements de paiement

ASTRAKAN
Ravissants manteaux (pattes d'astrakan), garantis neufs, formes amples et modernes, qualité splendide, prix record, 650 fr. Envois à choix, indiqués taille, Marendaz-Fourrures, Lausanne, téléphone 24 40 93, avenue Chablrière 12.

MEUBLE COMBINÉ
nouveau modèle
très pratique. Peut être utilisé comme buffet de service, bibliothèque ou armoire à habits.
Venez le voir chez

J. Skrabal
MEUBLES - PESEUX

REOS
LE SPÉCIALISTE pour votre
RADIO
Seulement la réparation
Tél. 5 54 93 5, Grands-Pins NEUCHÂTEL

Tous les mardis
Fr. 1.- le 1/2 kg.
Boudin frais
BOUCHERIE
BERGER-HACHEN

COUVERTS DE TABLE
argent massif et métal argenté les douze pièces depuis Fr. 54.-

P. Matthey
ORFÈVRE
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
RUE DU SEYON 5

Tables roulantes avec ou sans trottettes chez

Meubles G. Meyer

Tous les lundis dès 16 heures
Boudin frais
Tél. 5 21 87
Ches Matthey
Boucherie du Vauseyon

A vendre deux veaux-génisses race schwyzoise. A la même adresse, un char à ressort à un cheval. S'adresser à Ch. Bindith, les Métairies sur Boudry, tél. 6 42 70.

Tous les jours
CHEVREUIL LIÈVRE et civet entier et au détail
LENNHERR
FRÈRES

Pour un **COMPLÈT** ou un **MANTEAU** en **DEMI-MESURE** adressez-vous en toute confiance au spécialiste

Leon Frey
Tailleur
Liserons 9
Tél. 5 59 26
Facilité de paiement

Vins et liqueurs **Très important!**
MARIANI
Rue du Seyon 19 a
Tél. 5 14 62
MOSCATO D'ASTI
Fr. 2.20 le litre
Verre à rendre

Si votre vieille chambre à coucher ne vous plaît plus, échangez-la contre une neuve... moderne... Vous rajoutez votre intérêt... et en même temps... vous ferez un bon placement

Meubles G. Meyer
Arrangements de paiement

Est-ce vrai ou non ?
N'est pas vrai que la qualité retient votre attention avant toute chose ? Alors voyez le beau choix en tapis, tissus pour rideaux, linoléum du spécialiste

SPICHIGER
6, Place-d'Armes Tél. 5 11 45

PEUGEOT 202 1948
4 cylindres, 6 CV, Limousine 4 portes. Toit coulissant, chauffage, dégivrage. Intérieur en drap avec housses neuves. Peinture neuve noire, Fr. 3900.-, complètement révisée.
GARAGE SEGESSEMANN, Prébarreau
Tél. 5 26 38, route de l'Écluse, Neuchâtel

URGENT A vendre pour cause de maladie une **FONDERIE DE MÉTAUX** dans le Jura neuchâtelois avec installation moderne, de grand rapport. Occupe, à l'heure actuelle, huit ouvriers. Chiffre d'affaires de Fr. 15,000.- à Fr. 20,000.- par mois. Environ Fr. 80,000.- à Fr. 100,000.- de commandes. Prix à convenir. — Ecrire sous chiffres P 6864 à Publicitas, Neuchâtel.

MEUBLES

CHAMBRE A COUCHER depuis Fr. 30.- par mois
SALLE A MANGER depuis Fr. 20.- par mois

directement de notre stock. Renseignements gratuits et photographies

NOM
PRÉNOM
LIEU
RUE

à envoyer à Mobilia S.A. Olten (Soleure)

Sansilla gargarisme contre gorge enflammée

Souffrez-vous des pieds ?
Soulagement rapide avec nos chaussures faites spécialement pour vos pieds
J. STOYANOVITCH
bottier diplômé
NEUCHÂTEL - Temple-Neuf 4
Médaille d'or à l'exposition internationale des chaussures orthopédiques sur mesures, à Londres 1949

HARPIC

Vous Tirez la Chaîne

... le matin, et la cuvette étincelle, blanche et propre, hygiénique et discrètement parfumée, si la veille au soir vous l'avez saupoudrée de HARPIC. HARPIC désinfecte et désodorise d'une manière simple, sûre et scientifique. Supprimez à tout jamais les acides dangereux et d'un autre temps, adoptez HARPIC, le procédé moderne, sûr et sans danger.

HARPIC nettoie là où la brosse n'arrive pas

Radical—moderne—Sans danger (23 Fr.)
Agents: SARIC S.A. Lausanne.

Dans toutes les drogueries

1890 1950
DEPUIS 60 ANS

FABRIQUE SUISSE D'UNIFORMES

BERNE ZÜRICH GENÈVE LAUSANNE NEUCHÂTEL SOLEURE
Maison spécialisée en fine mesure pour uniformes d'officiers, livrées, vêtements sport et civils
Réparations, transformations, nettoyage

Neuchâtel, 8, rue de l'Orangerie, tél. (038) 5 10 66

Madame, avec ces 4 atouts

de nouvelles lampes opales intensives **Platina LUXRAM**

tous vos luminaires seront transformés et vous serez émerveillée de leur belle lumière blanche «platinée» sans éblouissement.

En vente chez: les électriciens et les services électriques

S.A. LUMIÈRE
Fabriques Réunies de Lampes à incandescence
GOLDAU

Nouvelles sportives

A Lugano, devant 32,000 spectateurs

La Suisse, grâce à sa défense, tient en échec l'Italie

Pour leur premier match international en Suisse italienne, les Tessinois avaient fort bien fait les choses. Le nouveau stade de Lugano, le Cornaredo, avait fort belle allure avec ses 32,000 spectateurs.

Toute la matinée de dimanche, de véritables bataillons de visiteurs italiens, portant cocardes et drapeaux tricolores, ont débarqué en gare. On évaluait à 10,000 le nombre des spectateurs italiens, dont certains avaient acquis, au noir, leurs billets à des prix exorbitants. A Milan, la place de tribune couverte se vendait entre 100 francs et 140 francs.

L'ambiance est « survoltée » quand les équipes de jeunes Tessinois et Suisses alémaniques s'alignent pour faire la haie en l'honneur des « grands ».

Les deux adversaires n'ont pas modifié les formations annoncées. Fatton et Annovazzi, capitaines des deux équipes, échangeant les fanions traditionnels.

La première mi-temps

Sous les ordres de l'arbitre anglais M. Ling — qui sera excellent — les Suisses engagent et attaquent éblouissant par Riva IV. Les Italiens ripostent bientôt par leur ailier droit Lucchini, l'un des avants les plus dangereux.

Notre équipe fait bonne impression et nos avants « tourbillonnent » avec beaucoup d'à-propos. Le jeune centre-avant Hügi II oblige les arrières italiens à concéder un corner, le seul de la mi-temps, que Fatton tire malheureusement dehors.

Puis Ballaman manque de peu le but sur une intelligente passe de Hügi.

Les Italiens sont également dangereux et Corrodi entre bientôt en action pour souffler la balle sous le nez du centre-avant Boniperti. Les ailiers italiens effectuent des descentes éclairées, mais la triplette centrale multiplie ses passes latérales, aussi nos arrières, très en forme, peuvent-ils intervenir avec décision.

Riva IV marque

A la 15me minute, Eggimann descend au centre du terrain. Le servetien lance Fatton, qui lance à son tour Riva IV. Ce dernier prend à contre-pied son arrière Silvestri, se rabat sur le centre le long de la ligne des 16 mètres, et, d'un tir aussi violent qu'inattendu, l'aillier tessinois bat Moro.

L'Italie réagit de belle manière.

RÉSULTAT 1-1 (1-0)

(De notre envoyé spécial)

Sur passe de l'aillier Burini, Boniperti ajuste un beau coup de tête que Corrodi stoppe fort bien.

Selon les consignes reçues, Antenen joue très en retrait. De ce fait, notre compartiment gauche, très rapide, reste le plus dangereux.

Un premier but italien annulé

A la 32me minute, sur une descente italienne, Corrodi est battu par un tir pris en retrait et dévié par la tête d'un de nos arrières. L'arbitre annule, à juste titre, le but pour offside de Boniperti, placé en pointe.

Les Suisses sur la défensive

Dans le dernier quart d'heure de la première mi-temps, la Suisse est accablée dans ses 16 mètres. Heureusement pour nous, les avants italiens temporisent trop avant de tirer au but. Notre équipe se défend avec huit hommes en retrait, et nos arrières font des sauvetages sensationnels, en sorte que le repos est atteint sans modification du score.

La seconde mi-temps

A la reprise, le jeu est assez partagé pendant quelques minutes. La Suisse joue avec prudence. Le jeune Riva IV — la révélation de ce match — se fait remarquer par sa vitalité et son intelligence du jeu.

A la 8me minute, Hügi II et Fatton s'enfuient de concert par le centre, mais le tir du Servetien passe de peu au-dessus des buts de Moro.

L'Italie augmente sa pression

L'Italie obtient ensuite deux corners; son étreinte se resserre.

A la 17me minute, Corrodi, attaqué de toutes parts, sur une balle haute, arrive néanmoins à défendre son but grâce à ses dons d'acrobate. Il est blessé au visage par une « bombe » tirée à bout portant.

Un second but italien annulé

A la 20me minute, un coup franc tiré transversalement, à la suite d'un foul de Neukomm, l'Italie marque un fort beau but par le centre-demi Grosso. M. Ling avait précédemment

sifflé le coup franc comme devant être réjoui, et il annule à nouveau le but italien.

La pression italienne se fait de plus en plus forte et la Suisse ne peut plus attaquer que sur échappées. Notre défense se bat admirablement bien. Elle est heureusement assistée par la chance. Seuls deux hommes restent en avant: Hügi II et Ballaman. Le Balois descend seul et il se fait faucher par Tognon. Eggimann tire le coup franc vers Riva IV qui lance Fatton. Le Genevois tire en force de près, mais Moro arrive à dévier en corner.

Egalisation méritée

A la 38me minute, l'Italie obtient enfin une égalisation, méritée, il faut le dire, ceci grâce à Boniperti qui bat Corrodi d'une reprise de volée à 10 mètres, sur une passe de Lorenzi.

En dépit de la domination des Italiens, la Suisse tente encore de reprendre l'avantage. Fatton, Riva et Hügi se démenent de leur mieux.

Dans les dernières minutes de jeu, la Suisse arrive à conserver un match nul mérité par la volonté digne d'éloge de tous ses joueurs.

Commentaires

Notre équipe nationale, composée en partie de jeunes éléments, a donné satisfaction.

En défense et aux demis, ce fut excellent, parfois parfait même chez Corrodi, Neury et Boquet. En avant, par contre, Ballaman fut une déception, alors que Riva IV a enthousiasmé ses compatriotes par son allant et son talent indéniable. L'essai du jeune Hügi II n'a, en définitive, pas été mauvais. On peut néanmoins regretter que nous ayons en avant deux ailiers gauches de grande valeur comme un Fatton et Riva IV qui, ni l'un, ni l'autre, ne semblent devoir donner des inters de même valeur. Antenen, de son côté, a fourni une bonne partie.

Du côté des Transalpins, nous avons retrouvé, après une demi-heure de jeu, les mêmes défauts qui furent si flagrants récemment contre la Suède. De subtiles attaques sont malheureusement trop souvent gâchées par un redoublement de passes ou un effort personnel très spectaculaire, mais malgré tout peu effectif. Le gardien italien est fort peu à faire, mais ses arrières nous ont semblé pouvoir être facilement passés.

Cl. M.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Commission scolaire

(c) Lors de sa dernière séance présidée par M. H. Martin, la commission scolaire a établi le budget pour l'année 1952. Il se présente ainsi: école primaire, dépenses 80,617 fr. 90, recettes 30,227 fr.; enseignement ménager, dépenses 6891 fr. 80, recettes 3834 fr. 25; école secondaire, dépenses 34,178 fr. 25, recettes 14,387 fr. Soit à la charge de la commune 78,239 fr. 95 soit une augmentation de 4000 fr. environ sur le budget de 1951. Cette différence provient essentiellement du rajustement des salaires versés au corps enseignant.

Les vacances d'hiver commenceront le samedi 22 décembre pour se terminer le 3 janvier.

Les examens trimestriels auront lieu le jeudi 20 décembre.

M. Herzog, de Neuchâtel, remplacera pour les examens d'orientation professionnelle, M. Delay, surchargé. M. Herzog fera subir les tests individuels et collectifs de notre collège ce qui supprimera l'inconvénient des déplacements pour nos élèves.

En fin de séance, le président donne connaissance du résultat financier de la soirée scolaire qui a été un succès. Les entrées ont rapporté 808 fr., la vente de caramels 160 fr. et les dépenses se sont élevées à 150 fr. environ. C'est dire que grâce à notre population nos fonds scolaires, vont pouvoir connaître une situation meilleure.

BOVERESSE

Commission scolaire

(c) Réunie dernièrement sous la présidence de M. Henri Kapp, la commission scolaire a élaboré le budget de 1952 qui se présente en résumé comme suit: dépenses, 27,364 fr.; recettes, 12,718 fr. Soit à la charge de la commune 14,646 fr. Comparativement au budget de 1951, nous avons un excédent de dépenses de 1200 fr. environ provenant essentiellement de la stabilisation et du rajustement des traitements du personnel enseignant au début de cette année, ainsi que des écarts secondaires.

Un autre point de l'ordre du jour était à nouveau celui de l'assurance scolaire qui a déjà fait couler passablement d'encre. Après discussions, la commission s'est déclarée à l'unanimité contre l'introduction de cette assurance, estimant que le corps enseignant a d'autres tâches à accomplir sans qu'on lui impose encore de fonctionner comme agent d'assurance, ceci surtout pour les classes à tous les degrés de Boveresse et du Mont.

La commission scolaire prend acte avec regret de la démission de Mme Nelly Erb en qualité de dame inspectrice pour les travaux à l'algulle, qui se retire après de très nombreuses années d'une activité féconde. Par contre, Mmes Madeleine Breenstein et Elise Dubled ont été nommées nouvelles dames inspectrices.

COUVET

Un agriculteur tombe d'un toit

(c) M. Emile Vaucher, agriculteur à Riaux sur Couvet, âgé de 68 ans, remplaçant des tuiles sur le toit de son immeuble, lorsqu'il glissa et fit un chute de 3 à 4 mètres. Il souffre de nombreuses contusions, mais heureusement sans gravité.

AUX MONTAGNES

L'achèvement d'un important travail au barrage du Châtelot

(c) Samedi, un important travail a été terminé au barrage du Châtelot, celui du percement de la galerie d'amenée d'eau qui relie le barrage à l'usine. A 18 h. 10, l'explosion des dernières mines a permis de réunir, à mi-chemin, les deux équipes qui travaillaient depuis décembre 1950, à chaque extrémité du tunnel. La galerie qui mesure 3 kilomètres de longueur et qui longe la montagne sur le territoire suisse, a occupé constamment deux équipes d'une douzaine d'ouvriers.

La direction de l'entreprise a commémoré l'achèvement de ce long et pénible travail en offrant un dîner ainsi qu'une gratification aux travailleurs.

LE LOCLE

La « Musique militaire » du Locle a fêté simplement ses cent ans !

Notre correspondant du Locle nous écrit :

Samedi et dimanche, la Musique militaire du Locle, petite-fille de la Révolution de 1848, remplaçant la Musique militaire royale, a fêté ses cent ans d'existence. Entourée d'une foule d'amis (anciens membres, délégations de sociétés sœurs et amies, autorités cantonales et communales), elle a accompli un acte de foi à une époque où la vie musicale souffre d'une trop grande dispersion des forces. La fanfare jubilaire s'est présentée jeune et pimpante.

LE CONCERT

M. Chaboz, président du comité d'organisation de la fête, ouvrit, samedi, les manifestations centenaires dans la salle Dixi, en prononçant un très bref discours. Puis, la soirée fut occupée par nos musiciens qui, sous la baguette énergique et souple tout à la fois, du professeur Ubaldo Rusca, exécutèrent avec bonheur des œuvres de Weber, de Bizet (« L'Arlesienne »), de Wagner et de Rossini (« La Pie voleuse »). L'interprétation fut excellente, aussi les nombreux public fit-il fête aux exécutants et à leur chef. La seconde partie du concert appartenait à un chœur de chanteurs de grande renommée, M. Pierre Mollet, baryton de l'Opéra comique de Paris, qu'accompagnait au piano de concert Mlle Madeleine Despraz. Cette soliste de l'Orchestre de la Suisse romande se tailla un succès égal à celui du chanteur qui interpréta une série de pages de Schubert, Schumann, Fauré, Duparc et Ravel, qu'il rendit fort bien, sans nous faire oublier qu'il est chanteur de théâtre.

Après un apéritif d'honneur agréablement des productions de deux sociétés sœurs, « La Sociale » et « L'Union instrumentale », le repas officiel groupa autour du comité de fête plus de 250 convives.

De nombreux discours furent prononcés dans une ambiance très sympathique, par MM. Chs-M. Chaboz, président du comité du 100me, Edmond Guinand, vice-président du Conseil d'Etat, François Faessler, président de la ville du Locle, Samuel Glauser, major de table, et par les représentants des sociétés du canton et du district, voire même de la Neuchâtel et de Villers-le-Lac. Naturellement, aux bons vœux et aux félicitations (légitimes) vinrent se joindre des marques tangibles d'amitié. Chaque délégué y alla de son petit présent.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Après avoir assisté à un culte commémoratif, au cours duquel le pasteur Maurice Néri sut dégager la leçon du jubilé, la Musique militaire, qui avait joué deux morceaux, se rendit en musique à la salle Dixi, entraînant ses hôtes et ses invités par la marche alerte du centenaire.

Après un apéritif d'honneur agréablement des productions de deux sociétés sœurs, « La Sociale » et « L'Union instrumentale », le repas officiel groupa autour du comité de fête plus de 250 convives.

De nombreux discours furent prononcés dans une ambiance très sympathique, par MM. Chs-M. Chaboz, président du comité du 100me, Edmond Guinand, vice-président du Conseil d'Etat, François Faessler, président de la ville du Locle, Samuel Glauser, major de table, et par les représentants des sociétés du canton et du district, voire même de la Neuchâtel et de Villers-le-Lac. Naturellement, aux bons vœux et aux félicitations (légitimes) vinrent se joindre des marques tangibles d'amitié. Chaque délégué y alla de son petit présent.

On entendit également M. Alphonse Perrenoud qui, lui, pouvait s'enorgueillir d'avoir participé en qualité de musicien, aux 50me et au 75me anniversaires et d'avoir remporté comme caissier (en 1911, au concours international de Lausanne) 2000 francs suisses comme récompense du prix d'honneur.

La plaquette historique, brève mais bien faite, est également une réussite qui constituera un souvenir pour les participants au jubilé. La célébration de son centenaire sera certainement à la fête la fanfare locale, issue de la Révolution de 48, un élan nouveau.

Un automobiliste trouvé mort à côté des débris de sa voiture

(c) Un accident mortel s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche sur la route du Crêt du Locle, au bord de laquelle on a retrouvé le corps d'un jeune automobiliste local, M. Charles Mosimann, 22 ans, boucher, habitant Progrès 23.

C'est — on suppose — en rentrant vers 3 heures du matin de la Chaux-de-Fonds, où il venait de reconduire une personne amie, que le jeune homme a perdu la maîtrise de son véhicule. Au virage du pied du Crêt, l'automobile quitta la chaussée; elle fut projetée dans un pré, arracha un poteau téléphonique et fut démolie. M. Mosimann, qui ne doit pas avoir été tué sur le coup, a été retrouvé dimanche à 7 h. 30, étendu à côté de sa machine.

Que s'est-il passé? L'enquête n'a pu l'établir jusqu'à maintenant. Une prise de sang a été faite sur la dépouille mortelle et envoyée au Laboratoire cantonal, qui se prononcera ce matin. Il est possible que M. Mosimann ait été victime d'un accident assez grave il y a quelques mois (blessure à la cuisse avec un couteau de boucher) ait été victime d'un « blanc ».

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste blessé

(c) Samedi à 18 heures, un cycliste qui cheminait à côté de sa machine, a été happé dans l'obscurité, par une automobile, devant un immeuble de la Charrière. Blessé, il a reçu les soins d'un médecin, puis a été conduit à son domicile.

Le 60me anniversaire de la « Cécillienne »

(c) Le chœur d'hommes la « Cécillienne », a poursuivi la commémoration de son 60me anniversaire, en organisant, samedi soir, au cercle de l'Union, une soirée à laquelle 350 personnes environ prirent part. Pendant la partie officielle destinée à rappeler l'activité de la société, des allocutions furent notamment prononcées par le chanoine Rossel, MM. Gaston Schelling, président du Conseil communal, Paul Meyer, président de la paroisse, Henri Godat, président d'honneur et Jean Miserez, président actif.

Des récompenses furent décernées à une trentaine de membres méritants ayant plus de 30 ans d'activité.

Un enfant blessé par une automobile

(c) Dimanche à 13 heures, une collision s'est produite devant le collège de la Charrière, entre une automobile et un jeune cycliste de 9 ans. Ce dernier souffrit de plusieurs blessures qu'on espère sans gravité.

Le concert de gala des « Armes Réunies »

(c) Dimanche après-midi, le concert de gala de la musique militaire « Les Armes Réunies » a réuni, à la salle communale, un nombreux public accouru de toute la région. Cette belle phalange de musiciens, dirigée par M. René de Ceuninck, a interprété, avec une rare distinction, plusieurs œuvres classiques, notamment la « cinquième symphonie de Beethoven » dont la transcription pour fanfare a été opérée par M. de Ceuninck.

M. André Perret, le pianiste bien connu, qui obtint le premier prix du Concours national d'exécution musicale de Genève, en 1941, a également collaboré à ce concert en exécutant avec talent trois œuvres de son répertoire.

Chez nos sous-officiers

(c) Au cours de son assemblée générale, la Société des sous-officiers, a procédé à la remise de plusieurs récompenses, acquises à la suite des différents concours organisés au cours de l'année.

Le challenge pour le tir au fusil a été gagné par le pit Roger Beccou, et celui pour le tir au pistolet par l'adjudant sous-officier W. Dinther. Le challenge pour les trois disciplines fusil, pistolet et grenades a été attribué définitivement au cap. W. Rusbach, qui l'a gagné trois années consécutives. A ce dernier également a été attribué le challenge pour le lancement des grenades, le premier classé, le sergent Henri Wicht, étant, hors concours, depuis 1950.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEYS

Chez nos gymnastes actifs et pupilles

(c) Notre section de gymnastique active a tenu son assemblée générale ordinaire mardi dernier.

M. Paul Perrin, président, pour des raisons personnelles, a démissionné de la section. L'assemblée en prend acte avec regret et désigne pour le remplacer M. Gérard Béguin.

Ce dernier, tout dévoué à la cause de la gymnastique veut bien accepter cette charge, en plus de celle de moniteur. Il espère pouvoir maintenir la section dans son activité d'antan.

Deux démissions sont encore enregistrées; l'une d'elles, motivée par la maladie est acceptée, la seconde fera encore l'objet d'un examen avec les intéressés.

L'assemblée a décidé d'organiser la course annuelle prochainement, et videra les travaux au Châtelot.

La section enverra deux jeunes gens, suivre le cours de ski à Macolin.

Les pupilles auront l'arbre de Noël traditionnel, dans le courant de décembre, puis dès que l'état de la neige le permettra, une sortie à ski sera organisée en leur faveur.

VALANGIN

Noces d'or

(sp) Aujourd'hui, à Lachen Vonwil (Saint-Gall), M. et Mme Fritz Baumann-L'Epattener, entourés de leurs enfants et petits-enfants ont la joie de passer une belle journée en famille, pour célébrer leurs noces d'or. Mme Baumann a passé toute son enfance dans notre village et est une fidèle abonnée de notre journal.

CERNIER

Service dentaire scolaire

(c) Le service dentaire scolaire a été créé en 1943. Depuis cette date, plus de 1000 enfants ont bénéficié de soins; les montants payés aux dentistes atteignent, à ce jour, la jolie somme de 15,000 fr. environ et il a été accordé pour 4000 fr. de subventions.

Ces chiffres démontrent l'importance de ce service et l'on ne peut que se féliciter de sa création.

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN

Des chiens-loups déciment un troupeau de moutons

Trente brebis égorgées; une vingtaine d'autres abattues

(c) Jeudi soir, vers 22 heures, des conducteurs de camions, ayant aperçu des moutons poursuivis par des chiens dans la région de Villars-le-Grand - Chabrey avisèrent la gendarmerie qui se rendit sur place.

Un troupeau de moutons transhumant des Grisons à Genève, et qui était stationné près de Delley, avait été dispersé par des chiens-loups errants. Sur 400 brebis environ, 50 sont manquantes et 22 moutons ont dû être abattus par suite des morsures que leur avaient faites les chiens déchainés.

Quel triste spectacle que celui de ces chiens dont l'instinct de carnassiers avait repris le dessus et qui s'acharnaient sur ces pauvres bêtes sans défense. Bien que le bruit en ait couru, il n'y a aucun « monstre » dans la région de Delley et celui de Ballaigues n'a heureusement pas encore émigré en pays fribourgeois.

BIENNE

La population compte presque 50,000 habitants

En octobre, une augmentation de la population de 63 âmes a été enregistrée, ce qui porte le total des habitants de la ville à 49,930 soit une augmentation de 1667 personnes depuis octobre 1950.

Statistiques hôtelières

En octobre, 4692 hôtes sont descendus dans les hôtels biennois, parmi lesquels 939 étrangers. Le total des nuitées se monte à 9950. Les lits ont été occupés au 72.1% contre 75.5% en septembre et 67.6% le mois correspondant de l'année passée.

La durée moyenne de séjour calculée en nuitées a été de 2.1 entre le 20 en septembre et 2.1 en octobre 1950.

BRUGG

La porte ouverte d'un wagon provoque un accident mortel à la gare

Des agriculteurs étaient occupés à charger des betteraves sucrières, samedi vers 11 heures en gare de Brugg, près de Bienna. Un train de marchandises passa à ce moment-là et la porte ouverte d'un des wagons s'acha un mât qui tomba sur le groupe de travailleurs. M. Walter Grossbacher-Maurer a été tué sur le coup, et M. Gnaegi-Muhlheim grièvement blessé.

FOOTBALL

Etoile et la Chaux-de-Fonds vont-ils fusionner ?

On en parle beaucoup dans les milieux sportifs chaux-de-fonniers. Une première entrevue a eu lieu entre les représentants d'Etoile et du Chaux-de-Fonds, qui ont décidé de convoquer une assemblée extraordinaire, où les deux clubs auraient à se prononcer sur le principe d'une fusion.

Avalanche de buts en Belgique

Cinquante-cinq mille spectateurs ont assisté dimanche, à Bruges, au traditionnel match Belgique - Hollande. Le match a été disputé avec acharnement et fougue par deux équipes séparées par la meilleure rivalité sportive. Finalement, la Belgique l'a emporté par 7 buts à 6.

Italie B - Suisse B 2-0 (2-0)

Dimanche, à Cagliari, Italie B a battu Suisse B par 2 à 0 (mi-temps 2-0).

Coupe suisse

Thoune - Berne 6-2

Résultats du Sport-Toto

x 11 11 x R 11 2 12 R

BASKETBALL

La Suisse bat la Yougoslavie par 34 à 29 (13-10)

La Suisse a causé une surprise en battant dimanche, à Lausanne, l'équipe de Yougoslavie.

C'est la Yougoslavie qui ouvrit le score, mais le score s'équilibra rapidement à la 4me minute à 5 à 5. Dès ce moment, les Suisses prirent l'avantage et ne le lâchèrent plus. La première mi-temps, qui fut très belle, se termina par 13 à 10 en faveur de l'équipe suisse.

En seconde mi-temps, tous les notes donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et leur volonté de vaincre ne se relâcha jamais. C'est ainsi qu'à neuf minutes de la fin, la Yougoslavie ayant remonté à 23 à 25, les Suisses repartirent de plus belle et obligèrent leurs adversaires à s'avouer vaincus. La fin du match fut assez hâtive et les Yougoslaves ayant perdu pour quatre fautes l'un de leurs meilleurs joueurs, Demsar, s'énervèrent, firent preuve d'imprécision et d'hésitation dans leurs tirs, et ne purent remonter le score. La Suisse remporta donc une magnifique victoire. Toute l'équipe fournit une partie remarquable.

Les Yougoslaves, quoique battus, demeurèrent à la hauteur de leur réputation et ne démeritèrent pas.

CYCLISME

« Changer d'avis comme de roue »

La mésaventure du champion suisse Ferdj Kubler a suscité nombre de réactions diverses.

L'on s'indigna dans les milieux helvétiques de la procédure adoptée par les autorités italiennes qui prirent leur décision sans entendre Kubler qui niait formellement avoir changé de roue lors du Tour de Lombardie.

Nous avons même lu que la décision italienne portait atteinte à l'honneur de Kubler qui allait passer pour un menteur.

Or notre champion vient justement, après de formels démentis, d'avouer le délit qu'on lui reprochait.

C'est un rude coup pour les défenseurs de Kubler.

Notre dessein n'est pas de jeter la pierre au champion du monde. Il convient de réduire tant l'incident que son auteur à leurs justes proportions. Les capacités de Kubler ne sont pas touchées par cet incident. Ferdj a donné la preuve que, moralement, il ne différait en rien du commun des mortels et que, comme ses admirateurs du reste, il était capable, à l'occasion, de commettre une lâcheté.

Que cette mésaventure nous incite à considérer les champions avec objectivité: des hommes capables d'accomplir de remarquables performances et non pas des héros sans peur et sans reproches.

Cet incident aura au moins eu l'avantage d'inciter le S. R. B. à étudier les règlements que, de son propre aveu, il ne connaît pas suffisamment.

C. C.

Les dates des grands Tours

A la suite de la réunion du congrès du calendrier à Zurich, les dates des

PÂTE DENTIFRICE

IBBS SR

AU RICINOLÉATE DE SODIUM

ELLES SE COMPLÈTENT



PÂTE DENTIFRICE **SR** DENTS BLANCHES GENCIVES SAINES

IBBS Souple

LA BROSSÉ SÛRE QUI DURE

BROSSE A DENTS

IBBS Souple

LA BROSSÉ SÛRE QUI DURE



Deux heures de manucure gâchées en deux minutes!

Gardez vos mains douces, ne les mettez pas dans l'eau de vaisselle. La machine automatique à laver la vaisselle General Electric lave et sèche toute votre vaisselle d'un coup — sans mouiller, sans même humecter vos mains!



NEUCHÂTEL, ruelle Dublé 1



Toujours bien servis chez **André Perret** Opticien NEUCHÂTEL

Chambre à coucher

à vendre, neuve de fabrication, en hêtre doré, comprenant :

- 2 lits jumeaux
- 2 tables de nuit avec dessus verre
- 1 coiffeuse à décrochement avec glace cristalline et dessus verre
- 1 armoire 3 portes, celle du milieu galbée
- 2 sommiers à têtes réglables
- 2 protège-matelas rembourrés
- 2 matelas « Robusta »

la chambre à coucher complète, livrée franco domicile avec garantie de 10 ans, Fr. 1480.— Fiancés, amateurs de beaux meubles, profitez de ce prix imbattable.

L'automobile de la maison est à la disposition des intéressés. Téléphonez aujourd'hui encore.

Ameublements ODAC Fanti & Cie Grande-Rue 34-36, Couvet, tél. (033) 9 22 21.

Mesdames! Echangez votre vieille salle à manger contre une neuve, moderne... à votre goût.



Arrangements de paiements sur demande



Pour les **vitres de Noël**

PAPIERS ET CARTONS OR ET ARGENT

OUATE DIAMANTÉE EN ROULEAUX

DIAMANTINES OR ET ARGENT

CARTONS ONDULÉS DE TOUTES COULEURS

Nouveauté américaine **Neige** en plaques et sujets découpés



Divan - lit avec matelas ne coûte que **Fr. 166.—** chez **Meubles G. Meyer**

A vendre un **potager à bois** deux trous, four, bouilloire, émail blanc. — Tél. 6 42 61.

M. Dubois Horlogerie Réparations Vente

Beaux choix de **MONTRES RÉVEILS et PENDULES** à prix avantageux Temple-Neuf 11 1er étage (face aux Armourins)

« Condor » 500 TT

meilleur « Motoscoche Jubilé », complètement remis à neuf, chaînes neuves, boîte anglaise à quatre vitesses, équipement électrique « Bosch », allumage par batterie. Machine très soignée et solide, avec siège arrière. Magnifique occasion. — R. Pouchard, mécanicien, Cité-Suchard 24, Serrières.

Les hésitations politiques de l'Allemagne occidentale

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Pendant que les délégués des nations faussement dénommées unies continuent de palabrer à Chaillot, il se produit en Allemagne une série de petits phénomènes qui ne manquent pas d'être intéressants pour l'observateur impartial.

Une très faible participation...

Le premier a eu pour théâtre le Pays de Bade du sud, où l'on sait qu'une importante votation aura lieu dans quinze jours, en même temps que dans le nord du pays et au Wurtemberg, sur un projet de fusion des deux provinces. Il s'agit, pour le corps électoral, de décider si le mandat du « Landtag », arrivé à échéance au printemps dernier, devait être simplement prolongé ou si de nouvelles élections devaient avoir lieu. Les communistes seuls penchaient pour la seconde éventualité, alors que les trois grands partis chrétien-social, socialiste et libéral, se contentaient de la prolongation. Les résultats de cette votation ont donné 169,000 votants et votantes sur 874,000 inscrits, 6000 bulletins nuls, 132,000 oui et 31,000 non. La prolongation du mandat a donc été approuvée, comme il était aisé de le prévoir.

La grande surprise de la consultation a été, en revanche, la participation extraordinairement faible du corps électoral. Le fait qu'il ne se soit pas trouvé plus de deux Allemands et Allemandes sur dix (19,32 pour cent) pour se prononcer est jugé « honteux » par les journaux politiques badois. Les milieux bien pensants y voient un grave signe de désintéressement et un indice peu favorable pour l'avenir du régime. Ils relèvent enfin que le chiffre de 31,000 opposants dépasse largement les effectifs habituels presque négligeables des communistes, et se demandent quels motifs ont pu dicter à tant d'électeurs et électrices une

attitude négative dans le secret de l'isoloir...

... et un triste résultat pour les partis

Ce peu de respect pour les mots d'ordre des partis se retrouve dans les résultats des élections communales et d'arrondissements du Wurtemberg-Hohenzollern, qui avaient également lieu le 18 novembre. Ici la participation au scrutin est montée à 67 %, mais plus des quatre cinquièmes des voix se sont portées sur des listes et des candidats hors partis. Qu'on en juge :

	Elections communales d'arrondissements	Elections
Chrétiens-sociaux	9,12 %	3,9 %
Socialistes	5,77 %	1,8 %
Libéraux	1,92 %	0,6 %
Communistes	0,43 %	—
Hors partis	82,76 %	93,7 %
	100.—	100.—

La proportion en apparence plus favorable aux partis enregistrés aux élections communales provient du fait que notre statistique ne porte que sur les communes où le vote avait lieu selon le système proportionnel, c'est-à-dire les 309 communes les plus importantes des 934 que compte la province.

Il serait certes prématuré de conclure de ces chiffres que les partis ont perdu tout prestige au Wurtemberg, car dans de très nombreux cas les citoyens ne disposaient que de listes d'attente sans étiquettes précises. On remarque toutefois que, pour une proportion de votants identique, les « sans partis » ont gagné le 22 % des voix en trois ans, alors que les chrétiens-sociaux en perdaient le 10 %, les socialistes le 5 %, les libéraux le 4 % et les communistes le 3 % (sur 3,4 % qu'ils étaient il y a trois ans!).

Tout cela ne prouve naturellement pas un très grand enthousiasme pour le régime issu de la capitulation et laisse prévoir bien des remous le jour où le peuple allemand sera libre de forger lui-même son destin.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

7 novembre. Sous la raison sociale Caisse malade en faveur du personnel de l'entreprise Gabus frères, usine Safrin S. A. au Locle, a été constituée une fondation ayant pour but de venir en aide au personnel de l'entreprise « Gabus frères, usine Safrin S. A. » en cas de maladie, ouvriers et employés. La fondation peut également intervenir en faveur du personnel âgé ou invalide tombé involontairement dans le besoin. Président : Georges-Arnold Gabus, secrétaire : Jean-Edouard Gabus, tous deux au Locle.

9. La société anonyme Gerli S. A. associée commanditaire de la maison « Jaquet, Loeffel et Cie », Imprimerie de la Côte, à Corcelles, s'étant retirée de la société, cette dernière continue, avec reprise de l'actif et du passif, sous forme de société en nom collectif et sous la raison sociale Jaquet et Loeffel, Imprimerie de la Côte. Associés indéfiniment responsables : Henri Jaquet et Emilie Loeffel, tous deux à Auvernier.

9. Le chef de la maison « Armand Giovannella », à Pesoux, est Armand-Jean-José Giovannella, à Pesoux. Représentations et ventes d'outillage concernant la métallurgie.

9. Radiation de la raison sociale Adolf Urech, montres de précision (Adolf Urech, Präzisions-Uhren) à la Chaux-de-Fonds, par suite du transfert du siège de la maison à Neuchâtel.

12. Le chef de la maison « Arnold Bardet » à Auvernier, est Arnold-Henri Bardet, entreprise d'installations électriques.

12. Radiation de la raison sociale Mme A. Notz-Ferrin, à la Sagne, commerce de laines et « Jersey » lingerie et confections pour dames, messieurs et enfants, tissus et trousseaux, par suite de cessation de commerce.

12. Radiation de la raison sociale E. Weidmann, au Locle, boulangerie, pâtisserie, par suite de remise de commerce.

12. Le chef de la maison A. Germainier-Weidmann, au Locle, est André-Georges Germainier allié Weidmann, Boulangerie-pâtisserie.

12. Liquidation de la société Angélim S. A., au Locle, société immobilière, la société ayant décidé sa dissolution. La radiation ne peut intervenir par suite de l'opposition de l'administration fédérale des contributions.

13. Entente de révision de l'acte de fondation de la « Caisse de retraite en faveur du personnel non assuré obligatoirement à la « Vita » de la société anonyme des Etablissements Jules Perrenoud et Cie, à Cernier, la fondation prend la dénomination de « Caisse du personnel de la société anonyme des Etablissements Jules Perrenoud et Cie ». But : secourir, dans les limites de ses disponibilités, ceux des ouvriers et employés de la société anonyme des Etablissements Jules Perrenoud et Cie qui, par suite de maladie, d'accident ou de retraite, tombent dans le besoin.

13. Radiation de la raison sociale Adrien

Jeanneret, à Boudévilliers, par suite de remise de commerce.

13. Le chef de la maison S. Ischer, à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'une boucherie-charcuterie, est Samuel Ischer.

13. Sous la raison sociale « Syndicat d'initiative pour la création d'une place d'aviation aux Prés d'Aréuse », à Neuchâtel, il a été constituée une association ayant pour but de mener à chef toutes études techniques, juridiques et financières pour la création, aux Prés d'Aréuse, d'une place d'aviation répondant aux besoins de Neuchâtel et de sa banlieue. Elle engagera ou poursuivra toutes négociations avec les propriétaires des terrains sur lesquels la place d'aviation sera aménagée et avec les entrepreneurs chargés de procéder aux installations. Elle pourra passer tous contrats pour la réalisation des projets, sous réserve de transfert des droits et obligations qui en résulteront, à la société commerciale d'exploitation elle préparera la constitution. Ressources de l'association : cotisations annuelles et dons, legs ou subventions. Président : Carl Ott ; vice-président : Georges Madliger ; caissier : Fred Thier ; secrétaire : René Dupuis, tous à Neuchâtel.

16. Sous la raison sociale Vermatode S. A. à Auvernier, il a été créée une société anonyme ayant pour but l'acquisition, la vente, l'exploitation et la gérance de tous biens immobiliers et mobiliers. Capital-actions : 50,000 fr. Seul administrateur : James Perrochet, à Auvernier.

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

9 novembre. Clôture de la faillite de Clerc Bernard, agriculteur-négociant, à Saint-Sulpice.

9. Conclusion d'un contrat de mariage entre Auguste-André Meyer et Madalena-Olga née Laurent.

14. Conclusion d'un contrat de mariage entre Paul-Roger Meyer et Michelle née Fleux, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Un aspirant a été renvoyé d'une école d'officiers parce qu'il était communiste

BERNE, 24. — Le conseiller national communiste Vincent a demandé au Conseil fédéral s'il est vrai qu'un aspirant a été renvoyé de l'école d'officiers parce qu'il appartenait au parti du travail.

« C'est exact, répond le Conseil fédéral, qui ajoute : Le médecin en chef a toutefois rendu l'aspirant attentif au fait que l'attitude équivoque de son parti à l'égard de la défense nationale pourrait le mettre dans une situation difficile et susciter pour lui un conflit de conscience en sa qualité d'officier, si l'armée devait être mobilisée. Il lui a conseillé de renoncer à la carrière d'officier. L'aspirant, ayant refusé d'entrer dans ces vues, a été licencié. »

« Il n'y a pas d'objections à faire à la mesure prise par le médecin en chef de l'armée. Le parti suisse du travail a en effet une attitude qui manque de clarté à l'égard de la défense nationale. Ainsi que cela a été établi au cours de procès ou de délibérations parlementaires, cette ambiguïté est manifeste pour un parti qui affirme obéir aux enseignements d'un chef d'Etat étranger et approuver la déclaration du chef communiste français Thorez concernant l'attitude à adopter au cas où l'armée soviétique pénétrerait dans le pays. »

Un chimiste tessinois à l'origine d'une grosse affaire de contrebande entre la Suisse et l'Italie

ROME, 25. — Les journaux italiens ont été mis d'urgence au courant par la police d'une affaire de contrebande de cubes de bouillon de poulet suisses et de pilules hollandaises très connues pour leur efficacité contre les ulcères de l'estomac, le tout passé en contrebande de Suisse en Italie.

La presse de Côme annonce maintenant que la police a réussi à faire la lumière complète sur cette affaire, qui a été montée par un chimiste tessinois qui travaillait à Côme en qualité de représentant en médicaments. Ce chimiste avait réussi à convaincre une fabrique suisse de fabriquer des pilules identiques à celles de Hollande pour la lutte contre les ulcères. Ces pilules étaient emballées exactement comme les originales dans du papier et des boîtes fabriqués en Italie et le tout était exporté en Italie avec l'autorisation du Département fédéral de l'économie publique.

En revanche, les cubes de bouillon de poulet étaient fabriqués par une maison de Milan, et mis en vente avec le papier d'emballage falsifié d'une maison suisse bien connue qui fabrique ce produit très apprécié en Italie. La marchandise ainsi falsifiée était passée en contrebande.

Dix-huit personnes sont impliquées dans cette affaire, dont plusieurs ont été arrêtées.

Les Russes ont-ils abattu un avion de la marine américaine ?

WASHINGTON, 25 (A.F.P.). — Un avion de la marine américaine ayant à bord un équipage de dix personnes est porté manquant, annonce-t-on à Washington. On ajoute qu'il y a de fortes raisons de croire qu'il aurait été abattu par les Russes.

Les faits seraient les suivants : les Soviétiques auraient protesté, le 7 novembre, contre une prétendue violation de la frontière de Sibérie par un appareil américain qui aurait été attaqué par des chasseurs soviétiques et forcé de faire demi-tour. Or le département de la marine révèle qu'un bi-moteur « en patrouille de reconnaissance météorologique pour les Nations Unies » est porté manquant depuis le 6 novembre et est considéré comme perdu.

Cette dernière déclaration du département de la marine a été faite à la suite de demandes d'informations formulées par des journalistes au sujet de la note soviétique.

Toutes les recherches entreprises pour retrouver l'appareil ou l'équipage — qui comprenait trois officiers et sept soldats — ont été négatives, a précisé le porte-parole du département de la marine, qui a ajouté que les recherches continuent cependant.

Le général de Latre de Tassigny songerait à démissionner s'il n'obtient pas que de nouvelles unités soient envoyées en Indochine

PARIS, 25 (A.T.S.). — Les affaires d'Indochine, évoquées devant la commission des finances et de propos desquelles le président du Conseil a été amené à faire des déclarations assez pessimistes, semblent donner quelque crédit au bruit selon lequel le général de Latre de Tassigny songerait à donner sa démission.

Ce bruit a été démenti, mais, selon certaines informations, le général de Latre viendrait à Paris pour poser le problème indochinois dans toute son étendue. Il n'aurait pas l'intention de rester à Saigon s'il n'obtenait pas ce qu'il demande. Selon lui, la guerre d'Indochine serait sans fin avec les moyens actuels. Pour la terminer, il exigerait de nouvelles unités qui ne peuvent être prévues que sur le contingent national.

Or, le président du Conseil a déclaré nettement que les pertes militaires françaises, depuis 1947, s'élevaient à 20,000 tués, soit une moyenne de 5000 morts par an. Le nombre des officiers tués est égal à celui de trois promotions de Saint-Cyr. Les dépenses effectuées jusqu'à présent s'élèvent à 1100 milliards de francs français.

L'Assemblée est-elle disposée à poursuivre la lutte dans ces conditions ou à intensifier l'effort militaire du pays, ou à porter la question de la défense de l'Extrême-Orient aux frontières de la Chine devant l'O.N.U. ? Ce sont les questions que soulève l'arrivée du général de Latre de Tassigny.

BELLARDI Vermouth



La bonne enseigne Pour le bon commerçant

Inscriptions sur camions

Inscriptions sur vitrines

Peinture **M. THOMET FILS** Ecluse 15

Vous n'avez pas d'argent !...

Pour vous mettre en ménage, quel dommage ! Mais cela n'a pas d'importance !

Venez faire votre choix, 30 mois de crédit ! Pas d'intérêt à payer ! Pas de surtaxes pour vente à termes ! Pour 1 fr. 50 par jour, nous livrons une chambre à coucher avec literie complète et une salle à manger. Ne manquez pas cette offre avantageuse. Venez comparer, venez visiter les plus grandes expositions de meubles du canton

NEUCHÂTEL
Beaux-Arts 4 Seyon 26 Croix-du-Marché

MEUBLES LOUP

un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier **5 17 51**

RAMSEYER Tout pour le bureau **Tél. 5 12 79**

F. Gross & Fils Ferblanterie Appareillage Installations sanitaires **COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56**

MAISON KELLER fleuriste est là pour vous satisfaire **Seyon 30 Tél. 5 46 60**

Blanchisserie des Isles **Tél. 6 30 44** 80 c. le kg. de linge lavé et séché Areuse Se rend à domicile

Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel **Tél. 5 27 22** SE REND TOUJOURS DANS VOTRE REGION

VUILLEMIN & Cie ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT succ. de VUILLEMIN Frères NEUCHÂTEL Rue J.-J. Lallemand 1 Tél. 5 23 77 et Faubourg de l'Hôpital 3 Tél. 5 25 75 Tullins - Ardolles - Eternit - Clément - Ligneux Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

ÉLECTRICITÉ **5 18 36** Saint-Honoré 5

VELOS neufs et d'occasion **Tous prix**

M. BORNAND Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS Bellevaux 8 **5 31 23** Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux sangle, corde

AUTO-ÉCOLE **A. ENGGIST** Tél. 7 53 12

GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17 **ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE Tél. 5 12 58**

LA VIE NATIONALE

Après la décision du Grand Conseil fribourgeois

La question des responsabilités civiles de M. Richard Corboz dans l'affaire de l'Arsenal

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

Comme nous l'avons annoncé samedi, le Grand Conseil a évoqué, vendredi, l'affaire des responsabilités civiles de M. Richard Corboz, conseiller d'Etat. C'est la dernière phase de l'affaire de l'Arsenal.

On se souvient que, le 11 mai 1950, à la suite du rapport de la commission présidée par M. Louis Couchepin, juge fédéral, sur la gestion de Marsens, le Grand Conseil avait écarté définitivement la prise à partie pénale demandée par la Chambre d'accusation du Tribunal cantonal. Cependant, elle avait réservé les responsabilités civiles éventuelles de M. Richard Corboz. Une commission avait été nommée, qui fut présidée d'abord par M. René Ducry. Celui-ci s'étant récusé, M. Bernard Gotting fut nommé à sa place. Malheureusement, celui-ci décédait en date du 18 septembre 1951. Il fut remplacé par M. Albert Vonlanthen, qui a rapporté, hier, d'une façon détaillée.

La veille, le président du Grand Conseil, M. Bays, avait convoqué les députés, conformément à la Constitution, sous l'obligation du serment, en raison de l'importance de ce tractandum. Chaque député absent sans raison majeure était censé violer son serment. C'est vers 10 heures, après l'examen des derniers chapitres du budget, que M. Vonlanthen prit la parole.

Si la commission, dit-il, n'a pu rapporter que tardivement, c'est en raison de difficultés multiples qui s'opposèrent à sa tâche. Après que M. Couchepin eut renoncé à fonctionner, on fit appel à M. Zwhalen, professeur de droit. Mais celui-ci renonça à son tour, en raison des obligations internationales qu'il avait assumées. Un expert fut enfin trouvé en la personne de M. Roger Secrétan, professeur à l'Université de Lausanne. Son rapport parvint le 12 novembre 1951. La commission a dû faire diligence pour présenter cette affaire au Grand Conseil avant la fin de la législature.

Faits et actes

La commission s'est arrêtée à deux groupes de faits pouvant engager la responsabilité civile de M. Corboz : 1. l'insubordination par lui des règlements et prescriptions de service et le manque de surveillance sur les gestes de ses administrés ; 2. les prestations abusives en faveur de lui-même et de sa famille de la part de la direction de l'Arsenal.

Jusqu'à quel point M. Corboz peut-il être rendu responsable de cette gestion déplorable, qui se prolonge pendant une dizaine d'années ? Dès l'origine, des soupçons existèrent dans son esprit. En 1940, le demanda à M. Robert Dousse de procéder à des révisions fiduciaires. M. Corboz a affirmé devant le tribunal où il comparut comme témoin, que ces révisions étaient générales et pouvaient emporter la confiance dans une gestion normale. Cette affirmation est contredite par l'expert lui-même et par ses rapports. Il n'a jamais été question de sondages. Ces sondages eux-mêmes révélèrent des faits troublants.

Sur toute une série de manquements qui s'étendent tout au long des années, M. Corboz demanda parfois des explications et fit entendre même des menaces de sanctions. Mais Bulliard fournissait des explications, qui apparaissent aujourd'hui fort évasives à la lumière des faits, mais dont M. Corboz se contenta.

C'est ainsi qu'on en arrive à la brouille de 1948, entre Bulliard et Aebischer. Ce dernier, congédié, dressa un rapport signalant des malversations et le remit au directeur des Finances, M. Ackermann. Ce dernier en référa à M. Corboz. Après de laborieuses pourparlers, une sorte de réconciliation intervint et Aebischer fut réengagé. Toutefois, un règlement de compte administratif était en cours. Bulliard remboursa 30,000 francs environ, mais il fit passer à ce propos un montant de 3000 francs d'indemnités kilométriques en compte, alors qu'il les avait déjà touchés. De plus, il livra une automobile qui avait, en réalité, été payée avec l'argent de l'Arsenal.

Procédure

M. Vonlanthen s'étend ensuite sur le rôle exact du Grand Conseil. Bien que le texte de la loi de 1850 dise que l'autorisation de poursuite équivaut à un renvoi devant le tribunal, la commission ne peut partager cette manière de voir. L'autorisation n'est que la levée d'un obstacle. Le lésé, l'Etat en l'occurrence, et le juge, restent maîtres, l'un de porter plainte, l'autre de se prononcer librement. Il est cependant évident que la demande de poursuite entraîne

logiquement, de la part du lésé, l'engagement de l'action.

Profits personnels de M. Corboz

Ces faits ont été élucidés antérieurement lors de la demande de prise à partie pénale. Le total des redevances de M. Corboz envers l'Arsenal a été fixé à 6140 fr. 05. Il faut y ajouter 138 fr. 20 établis par M. Couchepin comme dûs aux établissements de Marsens. Total : 6278 fr. 25. A ce jour, M. Corboz a versé 5665 fr. 20, avec réserve pour répétition éventuelle de l'indû. Il reste à devoir 613 fr. 05.

La prescription est-elle acquise ?

La commission s'est demandé si les créances contre M. Corboz comme autorité responsable n'étaient pas couvertes par le prescrit des comptes de la direction militaire ayant été approuvés annuellement par le Grand Conseil. S'il s'agissait de violations d'obligations légales et contractuelles, la prescription pourrait jouer, mais la commission estime que, s'il s'agit de délits, ce ne peut pas être le cas. Les approbations du Grand Conseil données sur des comptes et des bilans truqués ne peuvent avoir de valeur.

Conclusions

Pour que l'autorisation puisse être accordée par le Grand Conseil, il suffit que les responsabilités encourues aient une certaine vraisemblance et que l'action ne soit pas d'emblée téméraire. Ces conditions existent et la commission propose : 1. d'accorder la faculté de poursuites civiles contre M. Richard Corboz, pour inobservation des règlements intérieurs et négligence dans la surveillance ; 2. de réclamer la restitution de la somme de 6278 fr. 25 fournie indûment.

Discussion générale

M. Challamel, socialiste, regrette qu'on n'ait pas accepté la demande de prise à partie pénale du Tribunal cantonal.

M. Bartsch, radical-libéral, expose son point de vue personnel. Il se demande ce que l'on veut encore en mettant en marche cette procédure. Le résultat matériel en sera en tout cas fort mince. Les responsabilités sont établies, les faits sont connus. Ne vaut-il pas mieux en finir tout de suite ?

M. Marius Chatton, socialiste, de Romont, demande pourquoi le Conseil d'Etat n'a pas pris des décisions utiles lorsque, au moment de la brouille Bulliard - Aebischer, un rapport parlant de malversations est venu à sa connaissance.

M. Ackermann, directeur des Finances, répond que le Conseil d'Etat n'a pas été saisi officiellement. C'est lui-même, à titre personnel, qui a été sollicité par Charles Aebischer, congédié de lui trouvant une situation. Les faits troublants contenus dans son rapport ont simplement été soumis à M. Corboz.

Le vote a lieu au scrutin secret. La proposition Bartsch de refuser l'autorisation, recueille 39 voix ; celle de la commission et du gouvernement, 71. Il y a cinq bulletins blancs.

En conséquence, l'affaire sera portée devant le tribunal civil.

Les catholiques jurassiens revendiquent pour M. Gressot le poste de chancelier de la Confédération

PORRENTU, 25. — Le comité cantonal du parti démocratique catholique du canton de Berne s'est réuni samedi après-midi à Delémont, sous la présidence de M. Gressot, conseiller national. Il a notamment discuté des résultats des élections au Conseil national du 28 octobre et a constaté que la direction du parti cantonal a orienté et soutenu la campagne électorale d'une façon correcte et loyale et qu'elle est étrangère à toute manœuvre quelconque.

En conséquence, le comité cantonal renouvelle son entière confiance à son président, M. Gressot et à son bureau. Il a examiné enfin la situation créée par la démission du chancelier de la Confédération, M. Leimgruber. Il a jugé le moment venu de réclamer pour le Jura le poste devenu vacant et propose à cette effet la candidature de M. Gressot, avocat et rédacteur en chef à Porrentruy.

Une mise au point du parti populaire catholique bernois

BERNE, 25. — A propos du communiqué publié par le parti démocratique catholique du Jura, le parti catholique conservateur de Berne (ancien canton) déclare ce qui suit :

« Conformément à la décision prise en date du 8 novembre 1951, les représentants de l'ancien canton n'ont pas pris part à la séance du comité cantonal du 24 novembre. Ainsi, les décisions prises au sujet des élections au Conseil national du 28 octobre et du remplacement du chancelier de la Confédération n'engagent en rien le parti catholique conservateur de l'ancien canton qui, dès le 8 novembre 1951, a rompu toutes les relations avec la direction du parti à Porrentruy. »

La situation tend à redevenir normale au Tessin

Depuis jeudi, les conditions atmosphériques se sont améliorées dans tout le Sottoceneri. Vendredi, un vent violent a nettoyé le ciel et le soir le temps était serein. Le lac qui, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, était encore monté de quelques centimètres, s'est soudain retiré et son niveau a baissé de 15 centimètres environ. Sur la ligne du Gothard, entre Maroggia et Capolago, les piquets de surveillance ont été retirés, le danger ayant disparu. La situation s'est améliorée dans toutes les localités inondées.

A Locarno également, la situation redevient peu à peu normale. Le service des bateaux le long de la rive droite du lac est toutefois encore suspendu. On pense néanmoins qu'il pourra être rétabli avant dimanche.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les inondations dans la vallée du Pô

(Lire ici la suite du reportage de notre correspondant de Rome)

Nombreux sont ceux qui, de désespoir, se jettent à l'eau et disparaissent sous la nappe d'eau. Les habitants se réfugient aux étages supérieurs des maisons ou sur les toits, tandis que la marée montait. Les appels arrivaient de partout, désespérés.

Dans les villes épargnées ou menacées, à Rovigo et Adria, on n'osait plus aller dormir, par peur de se réveiller dans un lit flottant. Par malheur, un brouillard épais couvrit pendant les premiers jours du cataclysme toute l'aire sinistrée. De sorte qu'il fallut, dans les canots de sauvetage, se diriger au petit bonheur, souvent refuser l'aide de malheureux agrippés depuis des heures à des branches d'arbres ; et lorsqu'on revenait vers eux, on ne les retrouvait plus ; à bout de forces, ils s'étaient laissés couler dans l'immonde limon stagnant sous leurs pieds. Les enfants étaient plus en danger que les adultes. Et tous vivaient des heures d'angoisse atroces, de tortures causées par la faim, face à leurs vergers chargés de pommes et de poires.

A Rovigo et à Adria

A Rovigo, la ville est maintenant coupée par une digue qui permet de tenir à l'abri une partie de l'agglomération. C'est là que toute la population qui n'a pas fui s'est réfugiée. A Adria, seuls quelques mètres de la place centrale émergent encore. La population s'est réfugiée sur les digues qui séparent le bassin du Pô du cours de l'Adige. L'Adige, en effet, n'a pas subi pareille crue, car au Tyrol et en Venétie septentrionale, les pluies n'ont pas été aussi persistantes. Mais il suffirait que la levée cède pour que l'on assiste à de nouveaux élargissements de la petite mer intérieure, de nouvelles fuites vers le nord. Jusqu'ici, 200,000 personnes environ ont été affectées par l'inondation de la Basse-Vénétie. Et les trois quarts de la province de Rovigo sont sous l'eau.

Une marée d'eau sale

La marée arrive lentement, subrepticement, avec des langues violettes

d'eau sale qui remplit aussitôt le moindre fossé, puis submergent l'herbe, tournent les obstacles, et tout à coup se fondent en un silencieux torrent d'où partent d'autres languettes d'eau violettes et surgissent de nouveaux pièges. Le front d'avancée, si l'on peut l'appeler ainsi, est une sorte de magma liquide, où pulvulent les débris de toutes sortes, des feuilles sèches, et que semble animer une force maléfique inexorable. Contre cette force on lutte partout avec des sacs de sable par milliers, des machines hydrovores de fortune. Dernier expédient : on veut, devant une nouvelle crue provoquée par de nouvelles cataractes célestes (à Turin le fleuve vient de la rupture de nouvelles digues, sacrifiant des millions d'hectares, pour empêcher la hausse du niveau de la mer intérieure).

Un spectacle tragique

Indicible est le silence qui s'est appesanti sur ces étendues stagnantes où les signes et les restes d'une vie pacifique ont désormais des apparences spectrales. Des arbres sont pliés, et allongé dans le courant très faible des branches à travers lesquelles viennent se prendre des charognes gonflées de bœufs noyés, des maisons désertes, des haies déracinées, à la dérive, et un effrayant gargouillis sourd comme une cascade souterraine. De temps en temps passe une barque : on la voit tourner dans des remous insoupçonnés, puis reprendre le fil du courant. Les routes sont encore marquées par des sommets de peupliers, que la brise froisse somptueusement.

Actes d'héroïsme

Partout, on signale des actes d'héroïsme ou de traquies efforts. D'une ferme à moitié submergée, un canot à moteur emporte une femme et deux enfants dont l'un tremble de fièvre. Le père reste pour s'occuper de son cheval. Il y a huit jours, l'écurie s'effondrait, et le cheval fut emporté par le courant. Mais il eut la cheville prise dans les branches d'un pom-

mier. Pendant huit jours il lutta, nageant avec la seule tête hors de l'eau. Jeudi matin seulement le paysan est parvenu à sauver l'animal exténué avec un radeau. Mais la pauvre bête a deux jambes brisées, la tête blessée. Son maître ne l'abandonnera pas, la sauvera. Un homme était séparé de sa femme et de ses enfants depuis huit mois et ne voulait plus les voir. Il vivait à Paris. Apprenant le désastre, il saute dans un train, accourt ; et les époux se retrouvent tout à coup : « Peppino ! — Marinchia mia ! — Non, je ne pouvais pas l'abandonner en un moment pareil ! » Et les enfants, la jeune femme se laissent aller dans ses bras.

Dans une « île », cinquante personnes attendent la mort, car l'eau monte et personne ne répond plus à leurs appels lancés dans la brume. C'est au bout de vingt-quatre heures seulement qu'on les découvre. La nouvelle laque est parcourue de bruits incontrôlables, et contre lesquels le préfet de Rovigo a mis en garde la population. Hier, c'est la nouvelle, probablement fautive, que quatre chacals humains, des voleurs qui profitent de l'infortune de tous, ont été surpris et fusillés sur place. « Peut-être n'est-ce pas vrai, mais il n'est pas mauvais que cela fasse peur aux pêcheurs en eau trouble », écrit un correspondant.

Les dégâts

Les dégâts ? Pour les routes seulement, il faut compter dix milliards. Déjà le désastre dépasse en étendue toutes les possibilités du budget italien. Pourtant, une grande vague de solidarité parcourt la nation italienne. Partout les dons affluent. La seule ville de Rome a déjà donné sous forme privée 200 millions. Quant aux évacués, qui sont dans la misère la plus noire, on les a vus refuser les vêtements apportés par les colonnes de secours aussitôt qu'ils eurent des vêtements secs sur le corps. Naturellement, on s'est fort sensible ici aux actes de solidarité venus de l'étranger. Le premier, cela est remarqué, est venu de Suisse.

Pierre-E. BRIQUET.

Les attaques de M. Vichinsky

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'Union soviétique a toujours appuyé les aspirations nationales pacifiques des pays du Moyen-Orient, poursuivant à leur égard une politique de paix opposée à la politique agressive des impérialistes occidentaux. « Les événements du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient réduisent en miettes la légende des buts pacifiques du pacte atlantique. »

Il rappelle alors le dernier message du président Truman au Congrès, selon lequel « l'édification d'une puissance militaire américaine est le seul moyen de réaliser la paix », et les dernières déclarations de M. Acheson, selon lesquelles les « situations de force créées en différents points du monde obligeraient l'Union soviétique à plier ». — Je m'étonne, s'est écrié M. Vichinsky, du caractère léger et imprévoyant de ces déclarations. On ne peut jamais obliger l'U.R.S.S. à plier par la force.

Les Etats-Unis répandent des calomnies sur l'Union soviétique, en lui prêtant des intentions agressives. — Les déclarations de M. Truman et de M. Acheson, et « tutti quanti » de moindre envergure, démontrent que les Etats-Unis continueront à s'en tenir à des mesures qui permettront toujours d'accroître les forces armées, les armements et les bases militaires des pays du bloc atlantique. Et c'est ce que M. Acheson appelle « contribution la plus grande à la paix ». Ne serait-il pas plus exact de dire qu'on nous tend une main armée et menaçante ?

Les ambitions américaines

Le ministre soviétique attire l'attention de la commission sur une déclaration publiée par le 38me congrès national des businessmen américains, tenu à New-York, et dans laquelle ceux-ci, selon M. Vichinsky, se sont engagés à mettre la main sur les matières premières des pays étrangers par quelque moyen que ce soit. Il évoque ensuite la deuxième conférence mondiale des industriels, également tenue à New-York, et à laquelle ont participé de nombreux industriels allemands, et surtout la conférence de Rome, à laquelle se sont rendus MM. Eden et Acheson, mais ont hâte de s'occuper du côté pile de la médaille de la paix, celui du réarmement. Côté face, la paix, on le laisse à des délégués de moindre importance, dit M. Vichinsky, qui s'excuse auprès de M. Jessup, délégué américain à la première commission, qui, dit-il, n'est pas responsable de cette politique. — Il faut dire, s'écrie M. Vichinsky, que le projet proposé par les trois puissances ne tient compte ni de l'expérience acquise, ni des désillusions passées. Il est conforme au plan sur l'énergie atomique de M. Baruch. Il n'est ni audacieux, ni neuf. Il ne fournit aucune réponse aux questions qu'il pose. Il dépend de toute une série de conditions préalables, dont certaines ne sont pas mentionnées dans le projet. M. Vichinsky dépose ensuite plusieurs amendements.

La 8^{me} session du Conseil de l'Atlantique

ROME, 24 (A.F.P.). — Trente-six ministres, représentant les douze pays signataires du Pacte atlantique, et plus de quatre cents délégués ont assisté à l'inauguration solennelle de la huitième session du Conseil atlantique. La séance a eu lieu dans une vaste salle du palais du Foro italico, pavoisée aux couleurs des nations participantes.

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des pays étrangers au conseil atlantique, M. Alcide de Gasperi a déclaré que le Pacte atlantique est un pacte de paix dans la liberté et dans le libre développement vers la justice entre les classes et les nations.

M. Anthony Eden, chef du Foreign Office, qui prenait, pour la première fois, la parole devant le Conseil atlantique, a indiqué que « ce n'était pas la faute des puissances occidentales si la sécurité mondiale s'était révélée difficile à assurer ».

M. Eden n'a pas caché par ailleurs son pessimisme quant aux possibilités actuelles de négocier avec l'Union soviétique. « Notre faiblesse, a-t-il indiqué,

AVIS TARDIFS

Salle des conférences

Ce soir à 20 h. 30

Les petits chanteurs à la croix de bois

Location « AU MENESTREL », tél. 5 14 29, et à l'entrée

Pour les petits chanteurs à la Croix de Bois, nous cherchons pour

CE SOIR

personnes disposées à en accueillir chez elles un ou deux, et à leur assurer le logement pour une nuit.

D'avance merci !

Téléphoner votre adresse à 5 26 56. — M. BRISSOT, Ecluse 38, Neuchâtel.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Lundi 26 novembre, à 20 h. 15, à l'Université

Quatrième conférence universitaire

La signification chrétienne de la mort

par M. PHILIPPE MENOU, professeur à la Faculté de théologie

ENTRÉE LIBRE

Ce soir, à 20 h. 15 précises

au Grand auditorio de l'annexe des Terreaux

« La structure politique et sociale de l'U.R.S.S. »

Conférence de M. Armand Gaspard

Journaliste à Zurich

Les gaullistes demandent le renouvellement du gouvernement

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pour le renouvellement des équipes ministérielles

NANCY, 26 (A.F.P.). — « Le Rassemblement du peuple français uni autour du général de Gaulle, est prêt à engager la conversation avec tous ceux qui voudront reconnaître pour seule règle l'intérêt supérieur de la patrie en vue de définir et d'appliquer une politique de sursaut national dont la France de Clemenceau et de Poincaré avait su donner l'exemple », déclare la motion de politique générale adoptée au cours de la dernière séance plénière des assises du Rassemblement du peuple français.

Affirmant que « la France, instruite par le malheur, souhaitait l'avènement d'une république forte et de pouvoir fermement conduit », la motion poursuit : « Les faits depuis six ans ont démenti cette espérance. L'inflation, la stagnation économique, l'injustice sociale, la carence militaire, poussent notre pays vers l'abîme. En Europe, le recul de la France coïncide avec la réapparition de l'Allemagne parmi les puissances. En Afrique du Nord, la communauté franco-musulmane risque de subir les conséquences d'une suite d'abandons. En conséquence, le R.P.F., devant les dangers qui, selon lui, menacent la France à l'intérieur et à l'extérieur, estime nécessaire un renouvellement des équipes ministérielles et la réalisation de l'union nationale sur un programme d'action positif et sans aucune exclusive. »

Un rapport du général Koenig

NANCY, 24 (A.F.P.). — La matinée du 2me jour du Congrès du Rassemblement du peuple français a été marquée par le rapport du général Koenig, président de la commission de défense nationale à l'Assemblée nationale.

Le général Koenig a étudié trois aspects de la défense française : développement des forces armées et incidences budgétaires, armée européenne, Indochine.

Sur le premier point, il a déclaré que les efforts de ces deux dernières années ont été insuffisants en quantité et surtout en qualité. Il manque des effectifs, des matériels et surtout des cadres. En raison même de l'imminence du danger et de l'effort à fournir, les dépenses militaires de la France doivent passer au premier plan des préoccupations de la nation et de son gouvernement.

La seconde partie de son exposé a été consacrée à l'armée européenne. Il est possible, dit-il, de créer une confédération européenne dotée d'un commandement militaire et disposant d'états-majors. Mais à l'intérieur de cette confédération, les armées des Etats conserveraient leurs caractéristiques propres. C'est pourquoi l'idée d'une armée européenne, si séduisante qu'elle puisse paraître aux vœux de certains, doit être condamnée. Mais en maintenant les armées nationales, ne risque-t-on pas d'assister à la résurrection de la Wehrmacht ? Le général ne le croit pas. Un réarmement mesuré de l'Allemagne, affirme-t-il, ne doit pas nous effrayer s'il est dirigé et contrôlé par les alliés du Pacte atlantique, dont les forces doivent demeurer présentes sur le sol allemand. Une autre condition est évidemment que l'organisation des forces armées françaises soit réelle et que leur ensemble dépasse celui des forces allemandes.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

Aux ETATS-UNIS, M. John Carter Vincent, ancien ministre américain en Suisse, accusé par le sénateur Mac Carthy d'être un communiste, a annoncé son intention de prouver le contraire.

La Russie a remis une note aux Occidentaux pour protester contre la création d'un commandement au Moyen-Orient, et rejette la responsabilité de cette décision sur la Grande-Bretagne.

A Washington, on qualifie cette note d'absurde.

En CORÉE, les pourparlers de Panmunjon n'ont toujours pas abouti.

A FORMOSE, un fort tremblement de terre a ravagé l'île. On signale une vingtaine de tués et de nombreux blessés.

En IRAN, M. Mossadegh a obtenu la confiance au parlement après une séance tumultueuse.

Quatre Egyptiens ont été tués à PORT-SAÏD.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique, 7.10, bonjour matinal, 7.15, info, et heure exacte, 7.20, rythmes du matin, 11 h., un opéra de Richard Strauss, « Elektra », op. 58, d'après H. von Hofmannsthal, 11.35, quatuor de G. Verdi, 11.55, refrains et chansons modernes, 12.15, quatre esquisses, de Philippe Gaubert, 12.30, les as de l'accordéon, 12.45, signal horaire, 12.46, inform, 12.55, messages secrets, 13.05, les grands orchestres cubains, 13.15, une page de Massenet, 13.20, récita de piano par Anna-Rose Taddel, 13.40, Concertino en fa mineur de Pergolèse, 16.20, signal horaire, 16.30, de Beromünster : émission commune, 17.30, la rencontre des isolés : « La cousine Béte », de Balzac, 18 h., un opéra de Richard Strauss, par ses lettres, 18.15, galerie genevoise, 18.40, intermède musical, 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs, 18.58, le tour du monde de l'Unesco, 19 h. 03, les travaux de l'O.N.U., 19.13, le programme de la soirée de l'heure exacte, 19.15, inform, 19.25, instants du monde, 19.35, le jeu du disque, 19.55, à titre documentaire, 20.10, énigmes et aventures : Fin de série, par C. Hornung, 21.10, lundi soir, 22.15, les Paul et sa guitare magique, 22.30, inform, 22.35, l'assemblée générale de l'O.N.U., 22.40, pour les amateurs de jazz hot, 23.05, derniers propos... dernière chanson.

THÉÂTRE UN FILM QUE PERSONNE NE DEVRAIT MANQUER CRI D'ALARME

CINEMA Un document sensationnel d'une authenticité poignante

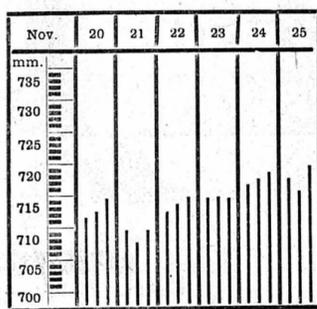
3 séances supplémentaires : ce soir LUNDI, MARDI et MERCREDI à 20 h. 30

Commenté en français — Durée du spectacle : 2 heures environ

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 novembre. Température : Moyenne : 9,0 ; min. : 4,3 ; max. : 19,9. Baromètre : Moyenne : 718,5. Eau tombée : 13,7. Vent dominant : Direction : ouest - sud-ouest ; force : modéré à fort. Etat du ciel : Couvert. Pluie toute la nuit et jusqu'à 11 h. 30. Petite averse à 17 heures.

25 novembre : Température : Moyenne : 9,0 ; min. : 5,2 ; max. : 11,0. Baromètre : Moyenne : 718,1. Eau tombée : 0,5. Vent dominant : Direction : Ouest - sud-ouest ; force : modéré à fort. Etat du ciel : Léger, rement nuageux à 7 h. 30. Couvert ensuite. Faible pluie intermittente depuis 14 h.

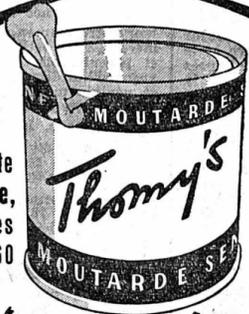


Niveau du lac du 23 nov., à 7 h. 30 : 429.62
Niveau du lac du 24 nov., à 7 h. 30 : 429.63
Niveau du lac du 25 nov., à 7 h. 30 : 429.67

Prévisions du temps : Nord des Alpes : Ciel couvert avec précipitations intermittentes. Lundi, quelques éclaircies entrecoupées d'averses. Vent d'ouest tournant au nord-ouest. Température en baisse. 0 degré, lundi soir, vers 800 mètres.



Pour la famille nombreuse!...



Nouvelle boîte économique, 500 grammes
Prix: Fr. 1.60

facile à ouvrir, une pression des pouces la referme bien!

la délicieuse moutarde en boîte!

Pour faire plaisir A NOS ENFANTS

Nous invitons cordialement tous les enfants sages à nos séances de

CINÉMA AU THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Mercredi 28, jeudi 29 novembre à 14 h., 15 h. et 16 heures

RAVISSANT PROGRAMME SPÉCIALEMENT ÉTUDIÉ POUR ENFANTS



Les billets gratuits seront délivrés dès LUNDI 26 NOVEMBRE à notre caisse du parterre N° 3



Société coopérative de Consommation

Placez votre argent à des conditions avantageuses...

en souscrivant des

BONS DE CAISSE

de notre société

3 et 4 ans 2 3/4 %
5 et 6 ans 3 %

A vendre dresseoir, Aspirateurs, ciroues, « Six Madum », Appareils neufs. — Tél. 5 65 87.

A liquider 12,000 bulbes de gâteaux à grosses fleurs. — Frury, Fontainemelon.

Bibliothèques vitrées ou étagères à livres

Grand choix chez



Ah! j'oubliais de vous dire que la prochaine fois, nous nous reverrons aux Halles où la cuisine est faite par le patron.

Société de Musique

Grande salle des Conférences
Jeudi 29 novembre 1951 à 19 h. 45 précises

2^{me} CONCERT D'ABONNEMENT Orchestre de chambre de Lausanne

Direction: Victor Desarzens
Soliste: Edgar Shann, hautboïste
Location à l'agence « Au Ménestrel »
Répétition générale: Jeudi 29 novembre à 14 h. Entrée: Fr. 4.50. Étudiants: Fr. 2.25
Entrée gratuite pour les membres de la Société de musique

SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI

Casa della colonia italiana, Prébarreau 1
MARDI 27 NOVEMBRE 1951, à 20 h. 15

CONFÉRENCE

avec projections
par Monsieur Mario Pensa, professeur à l'Université de Cagliari
« IL PENSIERO DELL'UMANESIMO »
Gratuite pour les membres (se munir de sa carte), Fr. 1.15 pour les non-sociétaires
Invitation cordiale à tous

LIVRAISON impeccable SUR CINTRES



TEINTURERIE mode TEL. 5.31.83

Deutsche Leihbibliothek Flandres 5

la prairie son assiette sur le pouce à Fr. 2.—

Rôti de hachis Pâtes Salade

CLINIQUE D'HABITS

PITTELOUD TAILLEUR Tél. 5 41 23
NEUCHÂTEL. Immeuble Chaussures Royal

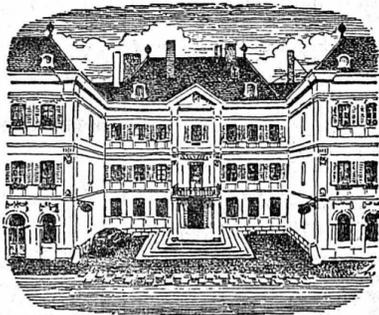
Confiez: au tailleur qualifié vos vêtements à nettoyer, à réparer, à stopper. Nettoyage chimique. Toutes transformations et remise à votre taille d'un habit échü par héritage.
Economisez: en faisant retourner votre manteau ou votre complet.
Manteau 65.—, costume 70.—, complet 75.—.
Important! N'attendez pas l'hiver pour faire retourner votre manteau.
PITTELOUD, TAILLEUR

COMBIEN JE REGRETTE

de n'avoir pas connu plus tôt les salons de coiffure « Roger » dont toute ma famille et moi-même sommes vraiment enchantés.

Coiffure « Roger »

MOULIN NEUF - Tél. 5 29 82



FAUBOURG de l'HOPITAL 8

VOTRE BANQUE

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital-actions et Réserves Fr. 209,000,000.—

NEUCHÂTEL

Place A.-M.-Piaget

Faubourg de l'Hôpital 8



CRÉDITS
Commerce
Industrie
Importation
Exportation
Artisanat
Bâtiment
ESCOMPTE
CHANGES
COMPTES
COURANTS

BOURSE
ÉMISSIONS
GARDE
DE TITRES
ENCAISSEMENT
DE COUPONS
SAFES
LIVRETS
DE DÉPÔTS

De plus grandes prestations de l'assurance sur la vie

En plus des prestations contractuellement consenties, LA BALOISE offre à ses assurés:

L'assurance complémentaire maladie sans augmentation de primes pour toutes les polices d'assurance sur la vie, avec participation aux bénéfices, conclues selon le tarif 1951. Cette assurance complémentaire est payée pour tous les assurés qui viennent à décéder à l'âge de 12 à 65 ans, lorsque le décès a été précédé d'une longue maladie et cela à partir du 61^{me} jour de maladie jusqu'au 506^{me}, soit donc pour 500 jours. Le montant s'en élève à 2% de la somme assurée, jusqu'à 60 fr. par jour, et peut donc atteindre 30,000 fr.;

Le service de santé, comportant des examens médicaux périodiques gratuits et le service d'une excellente revue;

Le paiement du double de la somme assurée en cas de mort par accident.

Nos représentants vous conseilleront volontiers.

Agent général pour le canton de Neuchâtel: L. Fasnacht, 18, rue Saint-Honoré, Neuchâtel



LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie

PERMANENT

CINÉMA

CINÉMA

CINÉMA

Tél. 5 44 33

Tous les soirs à 20 h. 30

A.B.C.

ACTUALITÉS ÉCLAIR-JOURNAL
Un magnifique documentaire sur la vie sous-marine
Film fascinant par sa qualité d'actualité exceptionnelle

RÉALISATION DE COUSTEAU

Mercredi, samedi et dimanche, de 14 h. 30 à 18 h. 30
Enfants admis - Toutes les places Fr. 1.—

PERMANENT

CINÉMA

Faubourg du Lac 27

Prix des places: Fr. 1.20 et 1.70

A.B.C. L'APÔTRE DU DÉSERT

EN PREMIÈRE VISION SUISSE Un film primé à la Biennale de Venise

avec Camillo Landi Mario Ferrari Enrico Glori

Parlé français

CHEVAUCHÉES FANTASTIQUES ET SPECTACULAIRES A L'ENVERS L'ABYSSINIE

Plus de 3000 figurants
Une grandiose épopée féodale

Les libéraux neuchâtelois et les prochaines élections

L'Assemblée des délégués de l'Association démocratique libérale neuchâteloise s'est réunie dimanche après-midi à Neuchâtel sous la présidence de M. Sydney de Coulon, conseiller aux Etats.

Elle a décidé de laisser la liberté de vote en ce qui concerne la prochaine élection cantonale du 2 décembre sur le relèvement des traitements des fonctionnaires. Cette décision a été prise en raison de l'opposition manifestée contre les propositions du Conseil d'Etat dans les milieux agricoles.

En revanche, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de recommander le projet d'aide complémentaire à la vieillesse. Enfin, elle a décidé d'envoyer au Conseil d'Etat la pétition suivante :

« Réunie à Neuchâtel le 25 novembre 1951, l'Assemblée de l'Association démocratique libérale neuchâteloise demande que le canton de Neuchâtel fasse usage du droit d'initiative fédérale en vue de la Constitution fédérale de l'art. 93 de la Constitution fédérale pour demander aux autorités fédérales de revoir la question des prix payés aux producteurs pour le lait et le blé dans le but d'arriver à des prix plus équitables, c'est-à-dire mieux adaptés aux conditions de production très variées existant dans notre pays. »

LA VILLE

Victime d'un accident qui n'a pas eu de témoins

Un homme est trouvé inanimé entre les voies à la gare de Neuchâtel

Hier soir à 19 h. 25, un postier a découvert à l'est de la gare, entre les voies du quai 2, le corps d'un homme que des voyageurs avaient remarqué peu auparavant en bonne santé. Personne n'a vu ce qui était arrivé au malheureux qui fut relevé et immédiatement conduit à l'hôpital des Cadolles.

Il s'agit de M. Arnold Muller, âgé de 62 ans, domestique de campagne au Chatelet sur Saint-Aubin. Il souffrait d'une fracture du crâne et d'une fracture de la mâchoire. Son état est grave.

Un premier camion de secours aux sinistrés des inondations quitte Neuchâtel ce matin pour Lausanne

A l'état-major de la Croix-Rouge, à Neuchâtel, un travail acharné s'est poursuivi pendant tout le week-end. Ce matin, M. Paul Rognon, président de la ville, donnera le départ à un camion de secours à destination de Lausanne. Les plus de cent sacs de vêtements, chaussures et literie qui ont été récoltés et triés au cours de ces trois derniers jours sont constitués par des dons du seul chef-lieu. Nos concitoyens ont eu la présence d'esprit de n'offrir que des objets immédiatement utilisables et l'on ne compte même pas 1% de déchet. Un billet de 100 fr. a été déposé anonymement dans la boîte aux lettres de la Croix-Rouge. Plus de 70 offres d'accueil ont déjà été faites pour des enfants italiens. Les 25 autres communes placées sous la « juridiction » du bureau de Neuchâtel rejoindront leurs offrandes mercredi.

Le camion de Neuchâtel se joindra à une colonne de cinq camions chaux-de-fonnières à destination du train de la « Chaîne du bonheur ».

A nos lecteurs

L'approvisionnement en papier est devenu une des plus sérieuses préoccupations des éditeurs de journaux. Dans ce domaine, notre pays est fortement tributaire de l'étranger et il ne peut exercer aucune influence sur les fluctuations du marché mondial. En Suisse, le prix du papier vient de subir une nouvelle hausse massive de 15%. A cela s'ajoutent d'autres augmentations intervenues au cours de l'année dans les divers secteurs de la fabrication des journaux.

Dans l'impossibilité de prendre à leur charge cette augmentation qui pèse lourdement sur le budget des imprimeries et des journaux, les éditeurs neuchâtelois et jurassiens se voient — comme ceux des autres cantons — dans l'obligation de réajuster leurs prix.

Le tarif des abonnements sera majoré, dès 1952, dans une mesure strictement limitée à la compensation du nouveau prix du papier ; la hausse varie selon les journaux, mais elle ne dépasse pas vingt centimes par mois.

Quant au prix de vente au numéro, il passera de 15 à 20 centimes. Grâce à cette adaptation, les journaux neuchâtelois et jurassiens pourront continuer à remplir la mission qui est la leur dans le domaine de l'information et de la discussion des idées et à jouer leur rôle dans le régime démocratique.

Les éditeurs neuchâtelois et jurassiens, conscients d'avoir limité le plus possible les effets du renchérissement, souhaitent rencontrer à leur tour la compréhension des abonnés et bénéficiaires comme jusqu'ici de leur confiance et de leur appui.

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES EDITEURS DE JOURNAUX SOCIÉTÉ JURASSIENNE DES EDITEURS DE JOURNAUX

Se référant à la décision ci-dessus des Sociétés neuchâteloise et jurassienne des éditeurs de journaux, la « Feuille d'avis de Neuchâtel » informe le public que, dès le 1er janvier 1952, son tarif d'abonnement sera le suivant :

- Une année : 30 fr. Six mois : 15 fr. 25 Trois mois : 7 fr. 75 Un mois : 2 fr. 70

Conférence de l'ancien recteur devant la Société académique

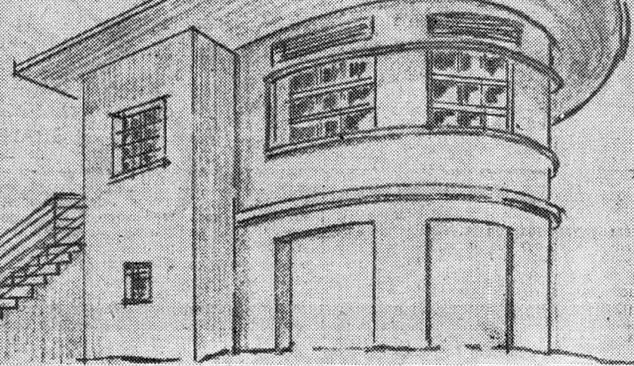
M. J.-G. Baer nous parle de ses impressions de voyage en Côte d'Ivoire où la Suisse possède maintenant un laboratoire de recherches

Samedi après-midi eut lieu à l'Université l'Assemblée générale de la Société académique. A l'issue de sa séance administrative où l'on entendit le rapport du comité et celui du trésorier et au cours de laquelle M. Raymond Jeanprêtre fut confirmé dans ses fonctions de président, M. Jean-G. Baer présenta au nombreux public qui s'était réuni à l'Aula de l'Université ses impressions de voyage en Côte d'Ivoire.

Il fut introduit par M. R. Jeanprêtre qui rappela brièvement les buts de la Société académique, fondée il y a plus de 60 ans. Elle se propose de travailler au progrès des hautes études dans le canton et au développement de l'Université.

Fondation d'un centre de recherches suisse sur la Côte d'Ivoire

Avant de parler de la conférence de M. Baer, rappelons brièvement ce qui a valu à notre Université l'honneur de



La silhouette du laboratoire suisse, tel qu'il a été construit à Adiopodoumé.

fonder un centre suisse de recherches biologiques en Afrique équatoriale française, fondation dont le conférencier est président.

Le professeur français Mangelon dirige à Adiopodoumé (A.E.F.), depuis la fin de la guerre, une station de recherches scientifiques. M. Favarger, professeur de botanique à notre Université, s'y rendit et y passa quelque temps. C'est à l'issue de son séjour qu'il fut proposé à la Suisse par les Français de créer également un laboratoire suisse en Côte d'Ivoire, région très favorable à la recherche scientifique.

Cette proposition fut évidemment acceptée avec enthousiasme et la fondation fut reçue par l'Académie suisse des sciences en tant que commission autonome, ce qui lui donna encore plus d'officialité. En outre, un fonds a été mis à la disposition du centre suisse d'Adiopodoumé par l'Académie des sciences pour assurer les frais de déplacement des bénéficiaires de ce laboratoire.

Ce centre suisse a pour but de permettre à des étudiants et des professeurs d'étudier les richesses biologiques des pays tropicaux et comme Adiopodoumé est près de la forêt vierge ori-

nes, zone de la forêt, et zone des savanes.

Le climat y est très pénible : la température est en moyenne de 26°. Il y a deux saisons sèches, de décembre à juillet et deux saisons humides, de juillet à décembre. Le soleil est assez rare et le ciel généralement gris ou blanc. Si on porte tout de même un casque, c'est pour se protéger des rayons infrarouges.

Parlant de sa situation économique, M. Baer nous apprit que la Côte d'Ivoire est un des territoires les plus riches de la France possédée.

C'est 85,000 tonnes de cacao qui sont récoltées chaque année. Le cacao est presque exclusivement cultivé par les Africains. On récolte en outre 65,000 tonnes de palmistes, 75,000 tonnes de bananes et 110,000 tonnes de bois.

Après nous avoir exposé ces diverses généralités, le conférencier nous montra des projections lumineuses très belles et fort intéressantes. Grâce aux commentaires dont les accompagna M. Baer, nous fîmes avec lui le voyage qu'il avait effectué et cet été dans ce pays où nos étudiants pourront dorénavant travailler.

M. MONTANDON.

Une séance des écrivains neuchâtelois et jurassiens

Le petit cénacle des écrivains neuchâtelois et jurassiens multiplie depuis quelque temps les manifestations publiques afin qu'en affirmant sa vitalité, il suscite de nouveaux intérêts au sein de la communauté. A vrai dire, les auditeurs attirés par les gens de lettres ne souffrent guère la comparaison avec les foules que parviennent sans peine à séduire les démonstrations de la force de l'agilité ou du courage physiques.

Il suffisait, samedi après-midi, de la studieuse intimité du cabinet directeur de la Bibliothèque communale pour contenir ceux que l'appel de la section régionale de la Société des écrivains suisses avait tentés. Aussi, en ouvrant cette séance, Mme Dorette Berthoud releva-t-elle une fois de plus les difficultés que, du fait de leur isolement, les écrivains romands doivent affronter (à moins d'être chargés de cours, globe-trotters ou... rentiers) ; elle souligna aussi qu'un groupement comme celui qu'elle préside vise à éveiller des échos plus fidèles que ceux qui répètent irrévérablement qu'il s'agit d'une assemblée de vieux professeurs et de vieilles dames. Pourquoi la jeunesse, qui ne méprise pas la littérature, se désintéresserait-elle des écrivains ?

Ecrivain jurassien et professeur à Porrentruy, M. Charles Beuchet présenta d'abord un travail aussi concis que solidement bâti sur le roman naturaliste. Sans dissimuler les dispositions favorables qu'avait fait naître en lui un commerce prolongé avec des auteurs généralement décriés, M. Beuchet défendit Zola et ses plus ou moins brillants disciples en affirmant que leurs détracteurs ont beau jeu de s'en tenir, pour les accabler, à des définitions sommaires et délibérément érigées. Dire qu'ils sont des « photographes » du monde extérieur sacrifiant tous les éléments moraux, spirituels ou poétiques est trop facile. Et l'orateur de montrer qu'au point de vue social, scientifique, philosophique et esthétique, la prédominance de l'objet concret et la prise en considération de la réalité du corps n'empêchent nullement les naturalistes de rejoindre les vérités essentielles de l'âme et du cœur.

M. Eric Lugin, directeur du Séminaire de français moderne à l'Université de Neuchâtel, présenta ensuite, en termes pleins d'humour, la défense d'un genre considéré comme mineur, ce-

Un lointain tremblement de terre enregistré à Neuchâtel

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré, samedi 24 novembre, à 20 h. 03 minutes 16 secondes, un assez fort tremblement de terre dont le foyer se trouve à une distance de 9600 km., probablement dans la direction nord-nord-est, c'est-à-dire dans la région du Kamchatka, au nord-est du Japon.

Les nouvelles qui nous sont parvenues par ailleurs permettent de localiser à Formose ce séisme qui a fait de nombreuses victimes.

A. R.

Les délégués de 61 communes du canton ont participé hier à Neuchâtel à l'assemblée de la Fédération des sapeurs-pompiers

L'Assemblée cantonale des commandants sapeurs-pompiers s'est déroulée à Neuchâtel à la salle du Grand Conseil, en présence de MM. Pierre-Auguste Leuba, chef du Département des travaux publics, René Fischer, directeur de la chambre cantonale d'assurance, Bernasconi, expert, Maumary, premier secrétaire du Département des travaux publics, Maurice Vuille, préfet des Montagnes, Robert Gerber et Paul Dupuis, conseillers communaux.

Les représentants de délégués genevois, vaudoises, fribourgeoises, valaisannes, et du Jura bernois ainsi que des commandants de Pontarlier et de Morveaux. Sur les 62 communes du canton, 61 étaient représentées, par 125 délégués. L'Assemblée était présidée par le major Arthur Blanc, de la Chaux-de-Fonds, vice-président, en remplacement du Cap. Georges Guye, de Couvet, malade. Après le rapport du comité, relatant tous les travaux qui ont été faits au cours de l'année, il a été décidé

qu'un cours pour commandants aurait lieu l'année prochaine. Au terme de l'Assemblée, le Conseil d'Etat a offert un vin d'honneur aux délégués, dans la salle des Chevaliers. Le repas de midi s'est déroulé à la Maison des Halles, où M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, a pris la parole, ainsi que M. Robert Gerber, conseiller communal, le major Boesiger, commandant de Genève et le major Dessaux de Saint-Prex. Après le repas, les délégués ont assisté à la projection d'un film sur les différents modes de combustion et les moyens de combattre le feu. Puis un exercice des premiers secours, qui s'est déroulé à la rue du Temple-Neuf en présence d'une foule de curieux, a démontré les moyens modernes dont dispose la ville de Neuchâtel. Les délégués se sont retrouvés au début de la soirée à la Maison des Halles où fut servi un vin d'honneur offert par les autorités communales et où se produisit la Chorale des agents de la police locale.

Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi 3 décembre 1951, à 20 h. 15, à l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour est le suivant : Rapports du Conseil communal concernant : un échange de terrain au Prébarreau ; la modification du plan d'alignement des rues Dublé et du Temple-Neuf ; la vente des immeubles Nos 7, 9, 11 et 15 de la rue du Temple-Neuf ; la restauration des orgues de la Collégiale.

Rapports de commissions sur : le plan d'alignement des rues Dublé et du Temple-Neuf ; l'aide à la construction de maisons à loyers modestes.

Motions de M. Jacques Béguin sur le règlement pour l'établissement des canaux-régouts et le règlement concernant la participation des propriétaires à la construction et à la correction des voies publiques.

Interpellation : de M. Louis Besson sur la location des places occupées par les kiosques à journaux.

Questions : de M. Aimé Galland sur le plan d'alignement du nord-ouest de la ville ; de M. Pierre Arago sur la vente des immeubles des Petits-Chênes ; de M. Henri Guye sur le terrain des Quatre-Ministres.

Arrestation d'un dangereux cambrioleur

A la fin de la semaine dernière, la police cantonale s'est parvenue à arrêter un jeune repris de justice, nommé G. B., qui est soupçonné de plusieurs vols récents et qui surtout a tenté il y a une semaine de faire un mauvais coup à la poste de Monruz. Il allait pénétrer dans l'appartement du buraliste par la fenêtre des W.C. lorsqu'il fut découvert et mis en fuite.

Le juge d'instruction aura sans doute l'occasion de lui faire avouer d'autres méfaits.

Le directeur de l'Observatoire de Neuchâtel participera à une expédition scientifique suisse au Soudan égyptien

Le 25 février 1952 se produira une éclipse de soleil qui sera totale au Soudan égyptien. Une expédition suisse se rendra à Khartoum pour l'observer ; elle se composera de 8 personnes et comprendra en particulier le professeur Max Waldmeier, directeur de l'Observatoire de Zurich, qui la dirigera, le professeur Max Schürer, qui enseignera l'astronomie à l'Université de Berne et le professeur Ed. Guyot, directeur de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel.

Au programme de travail figurent des observations photométriques, polarimétriques, spectroscopiques et météorologiques.

Rectification

Contrairement à ce que nous avons annoncé jeudi, sur la base des renseignements qui nous avaient été fournis, M. Pierre Belletot n'a pas obtenu de titre universitaire.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

A propos de la profession d'infirmière

Monsieur le rédacteur, J'ai assisté avec intérêt, jeudi soir, aux débats du « Forum » qui avaient lieu à la Grande salle des Conférences sur le problème de l'argent. J'ai été surpris de la place qui y était faite à la profession d'infirmière et de la manière de tendance paternaliste dont M. Corswant en a parlé. Il est vrai que les conditions matérielles de travail des infirmières ont été particulièrement dures et que, sous prétexte de dévouement, l'on exigeait d'elles souvent une activité au-dessus de leurs forces physiques, qu'elles étaient mal rémunérées et que peu de personnes se souciaient d'améliorer leur situation, d'envisager leur avenir, de leur faire une place sociale. J'ai connu cette époque.

Il s'est trouvé dans notre pays quelques femmes d'élite qui ont bâti une communauté professionnelle suisse vivante et nous leur devons toute notre gratitude. Grâce à elles, les conditions de travail se sont améliorées et sont encore en voie de l'être. Il reste beaucoup à faire, surtout en ce qui concerne les horaires de travail.

Je ne pense pas qu'il faille incriminer, à l'heure actuelle, autant que l'a fait M. Corswant, les salaires pour expliquer la pénurie d'infirmières. Une meilleure organisation du travail exige un personnel plus nombreux ; beaucoup d'infirmières se marient et d'autres, momentanément du moins, partent à l'étranger. Je n'ai pas à m'étendre ici sur le problème complexe du manque d'infirmières, mais celles qui sont responsables de notre association suisse et que nous avons choisies comme telles, sont à la tâche. Elles veillent, dans le cadre de la profession, à élever son niveau, à susciter et à maintenir l'esprit de vocation qui en fait la valeur et la beauté. La charité, lorsqu'elle n'est pas déformée, reste l'un des plus beaux fleurons de l'humanité, et notre profession, l'une des plus belles vocations féminines.

En vous remerciant d'avoir bien voulu publier ces lignes, je vous prie, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

C. THIEBAUD, infirmière.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

Reposé en paix.

Madame et Monsieur Jean Probst et leurs enfants Jean-Robert, Serge-André et Dorly-Denise, à la Tour-de-Peilz ; Monsieur Jean-Robert Monnier, à Dombresson ; Monsieur et Madame Robert Racine, leurs enfants et petits-enfants, à Morveaux et à Besançon ; Monsieur et Madame Fernand Monnier et leur fils, à Saint-Blaise ; Monsieur Reynold Monnier, à Dombresson ; Monsieur Jules Amez-Droz, ainsi que les familles Racine, Perrenoud, parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Hélène MONNIER

née RACINE leur chère maman, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui dimanche, après une longue et pénible maladie supportée avec patience, dans sa 69me année.

Dombresson, le 25 novembre 1951. Jésus dit : Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulèverai. Matth. 11 : 28.

L'ensevelissement aura lieu mardi 27 novembre, à 13 h. 15, à Dombresson. Culte au domicile mortuaire à 13 heures. Ces avis tiennent lieu de lettre de faire part.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croyant en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3 : 16.

Madame Cécile Guermann ; Madame et Monsieur Charles Mügeli et leurs filles, Mesdemoiselles Antoinette, Claudine et Blanche, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ali GUERMANN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui le 24 novembre 1951, à l'âge de 78 ans, après une longue maladie.

Peseux, le 24 novembre 1951. (Chansons 25)

L'ensevelissement aura lieu à Peseux, le 26 novembre 1951, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La charité ne périt jamais. La charité vient de Dieu. I Cor. 13 : 8. I Jean 3 : 16.

Monsieur Edouard Béguelin, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jean Béguelin, à la Chaux-de-Fonds ; Mademoiselle Augusta Redard, à Neuchâtel ; Madame Auguste Béguelin, à Peseux, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Léon Estivant, à Paris ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Edouard BÉGUELIN

née Jeanne REDARD

leur très chère mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, enlevée à leur affection dans sa 82me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 24 novembre 1951. Domicile mortuaire : 54, avenue du Mail.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 27 novembre, à 15 heures. Culte au domicile à 14 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.